

# Rapport de gestion 2023



## Table des matières

<b>1. Introduction</b>	<b>4</b>
<b>2. Évolution de l'environnement</b>	<b>4</b>
2.1. Population	4
2.2. Élèves	5
2.3. Valeur des locaux scolaires	6
2.4. Proportion relative des différentes communes	6
<b>3. Objectifs annuels</b>	<b>7</b>
<b>4. Organigramme</b>	<b>7</b>
<b>5. Autorités</b>	<b>8</b>
5.1. Conseil intercommunal	8
5.1.1. Membres	8
5.1.2. Commissions	9
5.1.3. Activités	9
5.2. Comité de direction	9
5.2.1. Membres	9
5.2.2. Organisation	9
5.2.3. Activités	9
5.3. Conseil d'établissement	10
5.3.1. Membres	10
5.3.2. Activités	10
<b>6. Administration</b>	<b>10</b>
<b>7. Devoirs surveillés</b>	<b>11</b>
<b>8. Cabinet dentaire scolaire</b>	<b>12</b>
<b>9. Service de santé scolaire</b>	<b>13</b>
<b>10. Camps scolaires</b>	<b>14</b>
10.1. Camps internes	15
10.2. Camps externes	15
<b>11. Sport scolaire facultatif</b>	<b>15</b>
11.1. Activités	15
11.2. Liste des sports pratiqués	16
11.3. Organisation	16
<b>12. Colonies de vacances</b>	<b>16</b>
<b>13. Locaux et mobilier scolaires</b>	<b>17</b>
13.1. Collèges et salles de sport	17
13.2. Centre Marcel Barbey	17
13.3. Mobilier scolaire et sportif	18
13.4. Transports scolaires	18
<b>14. Conclusion</b>	<b>19</b>
<b>Annexe 1 : Liste des membres du Conseil intercommunal</b>	<b>21</b>
<b>Annexe 2 : Liste des membres du Comité de direction</b>	<b>22</b>

<b>Annexe 3 : Liste des membres du Conseil d'établissement .....</b>	<b>22</b>
<b>Annexe 4 : Liste du personnel fixe .....</b>	<b>23</b>
<b>Annexe 5 : Rapport d'activités de l'Établissement scolaire primaire de Morges Est.....</b>	<b>23</b>
<b>Annexe 6 : Rapport d'activités de l'Établissement scolaire primaire de Morges Ouest .....</b>	<b>23</b>
<b>Annexe 7 : Rapport d'activités de l'Établissement scolaire secondaire de Morges Beausobre .</b>	<b>23</b>
<b>Annexe 8 : Rapport d'activités de la Bibliothèque scolaire de l'Établissement scolaire secondaire de Morges Beausobre .....</b>	<b>23</b>

## 1. Introduction

Ce rapport de gestion de l'Association scolaire intercommunale de Morges et environs (ASIME) présente l'organisation et les principales activités qui se sont déroulées dans les différents secteurs durant l'année 2023. Les éléments financiers sont présentés dans le préavis 01/05.2024 – *Rapport sur les comptes et la gestion 2023* accompagné de ses différentes annexes.

## 2. Évolution de l'environnement

Selon l'article 27 des statuts de l'Association, les coûts sont répartis sur les communes membres selon deux clés :

- Le nombre d'habitant.e.s au 31 décembre de l'exercice
- Le nombre d'élèves au 1<sup>er</sup> octobre de l'année précédant l'exercice comptable (le vœu 2018-6 demandant de choisir la même année de référence est en attente d'une prochaine modification de statuts)

Au 31 décembre 2023, l'ASIME était composée de 10 communes réunissant **27'220 habitant.e.s** (26'940 au 31 décembre 2022, source Statistique Vaud)<sup>1</sup>.

Au 1<sup>er</sup> octobre 2022, **2'852 élèves** étaient inscrit.e.s dans les établissements scolaires de l'ASIME (2'679 élèves au 1<sup>er</sup> octobre 2021) :

- 2'757 élèves domicilié.e.s sur le territoire de l'ASIME
- 95 élèves domicilié.e.s hors du territoire de l'ASIME, mais enclassé.e.s dans ses établissements scolaires, au bénéfice d'une dérogation cantonale

### 2.1. Population

Sur la base du tableau ci-dessous, on note une augmentation pondérée de la population résidant sur le territoire de l'ASIME (+1,04 %) par rapport à 2022<sup>1</sup>.

Commune	Nb habitant.e.s	Mouvements
Aclens	578	21
Bremblens	614	10
Chigny	422	3
Echichens	3 181	-30
Lully	833	8
Morges	17 755	225
Romanel-sur-Morges	462	4
Tolochenaz	1 922	32
Vufflens-le-Château	882	-2
Vullierens	571	9
	<b>27 220</b>	<b>280</b>

<sup>1</sup> Le nb d'habitants affiché ici est différent d'avec les comptes 2022 (27'341). Des différences entre les chiffres fournis par les communes et ceux de Statistique Vaud ont généré une erreur fin 2022/début 2023. Afin d'éviter qu'une telle situation ne se reproduise, dorénavant les données de population seront basées sur celles de Statistique Vaud exclusivement.

## 2.2. Élèves

L'augmentation du nombre d'élèves de 4,93% n'est pas proportionnelle à celle de la population (selon 2.1) avec seulement +1.04%.

Le tableau suivant présente l'évolution du nombre d'habitant.e.s et du nombre d'élèves (depuis 2017, avec toutefois un visuel sur la situation de 2008, année de constitution de l'ASIME).

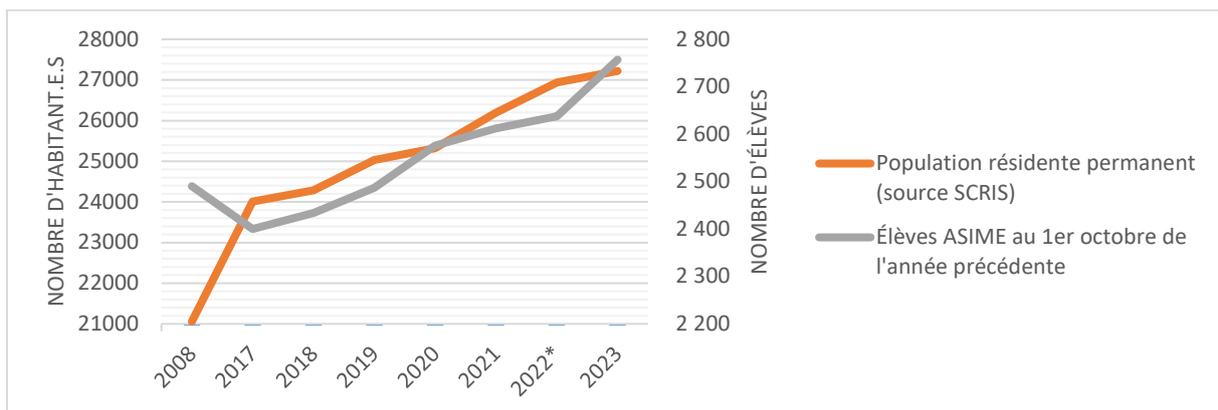
	2008	2017	2018	2019	2020	2021	2022*	2023
Population au 31 décembre	21 057	24 013	24 283	25 028	25 321	26 190	26 940	27 220
Elèves ASIME au 1er octobre de l'année précédente	2 490	2 400	2 434	2 487	2 576	2 612	2 638	2 757
Elèves hors ASIME (dérogations)		26	24	40	46	40	53	76
Sous-total	2 490	2 426	2 458	2 527	2 622	2 652	2 691	2 833
Proportion élèves/population	11.8%	10.1%	10.1%	10.1%	10.4%	10.1%	10.0%	10.4%
Variation p.r. année précédente		-22	32	69	95	30	39	142
Elèves CRPS (anciennement OESP)		25	24	26	26	27	27	19
Total élèves	2 490	2 451	2 482	2 553	2 648	2 679	2 718	2 852

\* voir note en bas de page 4

Explications concernant les libellés figurant dans le tableau ci-dessus :

- *Population* : population résidente permanente au 31 décembre (source Statistique Vaud)
- *Elèves ASIME* : élèves domicilié.e.s sur le territoire de l'ASIME (état au 1er octobre de l'année précédente)
- *Elèves hors ASIME* : élèves domicilié.e.s hors du territoire de l'ASIME mais enclassé.e.s dans ses établissements en raison d'une des dérogations suivantes :
  - Aire de recrutement
  - Sport-Art-Études
  - Transferts entre établissements
  - Pédagogie spécialisée
  - Rattrapage ou raccordement
  - Placement par SPJ (Service de protection de la jeunesse)
  - Migration
- *Elèves CRPS (anciennement OESP)* : élèves suivi.e.s par l'Office de l'enseignement spécialisé de la DGEO qui fréquentent les établissements scolaires de l'ASIME, mais dont l'écolage est financé par le SESAF (Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation).

Le graphique suivant illustre bien l'évolution du nombre d'habitant.e.s et du nombre d'élèves ASIME.



\* voir note en bas de page 4

### 2.3. Valeur des locaux scolaires

Le tableau suivant présente la répartition de la valeur des locaux scolaires mis à disposition par les différentes communes.

Commune	Locaux CHF	%
Aclens	176 307	2.0%
Bremblens	-	0.0%
Chigny	-	0.0%
Echichens	1 165 484	13.2%
Lully	188 932	2.1%
Morges	6 484 368	73.2%
Romanel-sur-Morges	224 388	2.5%
Tolochenaz	291 454	3.3%
Vufflens-le-Château	157 992	1.8%
Vullierens	-	0.0%
ASIME	173 652	2.0%
<i>Total</i>	<i>8 862 577</i>	<i>100.0%</i>

### 2.4. Proportion relative des différentes communes

Le tableau ci-dessous présente la synthèse des proportions relatives par commune, dans chacun des domaines analysés ci-dessus.

Commune	Habitant.e.s	%	Élèves	%	Locaux	%
Aclens	578	2.1%	70	2.5%	176 307	2.0%
Bremblens	614	2.3%	81	2.9%	-	0.0%
Chigny	422	1.6%	49	1.8%	-	0.0%
Echichens	3 181	11.7%	395	14.3%	1 165 484	13.2%
Lully	833	3.1%	113	4.1%	188 932	2.1%
Romanel-sur-Morges	462	1.7%	32	1.2%	224 388	2.5%
Tolochenaz	1 922	7.1%	217	7.9%	291 454	3.3%
Vufflens-le-Château	882	3.2%	102	3.7%	157 992	1.8%
Vullierens	571	2.1%	62	2.2%	-	0.0%
<b>Sous-total Couronne</b>	<b>9 465</b>	<b>34.8%</b>	<b>1 121</b>	<b>40.7%</b>	<b>2 204 557</b>	<b>24.9%</b>
Morges	17 755	65.2%	1 636	59.3%	6 484 368	73.2%
<b>Total</b>	<b>27 220</b>	<b>100.0%</b>	<b>2 757</b>	<b>100.0%</b>	<b>8 688 925</b>	<b>98.0%</b>
ASIME					173 652	2.0%
					<b>8 862 577</b>	<b>100.0%</b>

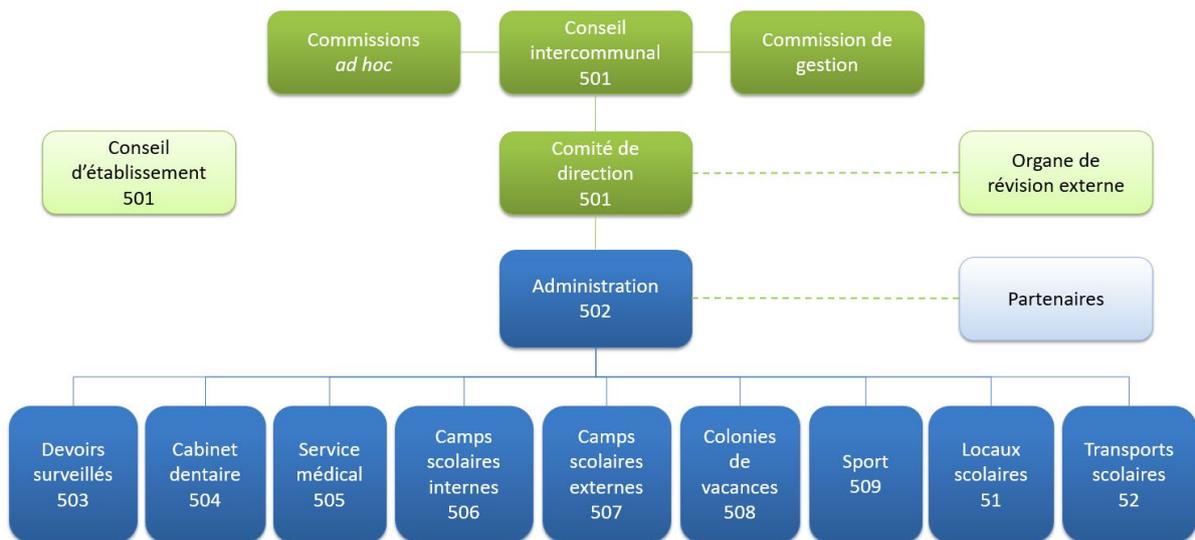
### 3. Objectifs annuels

Les objectifs fixés par le Comité de direction pour l'année 2023 étaient les suivants :

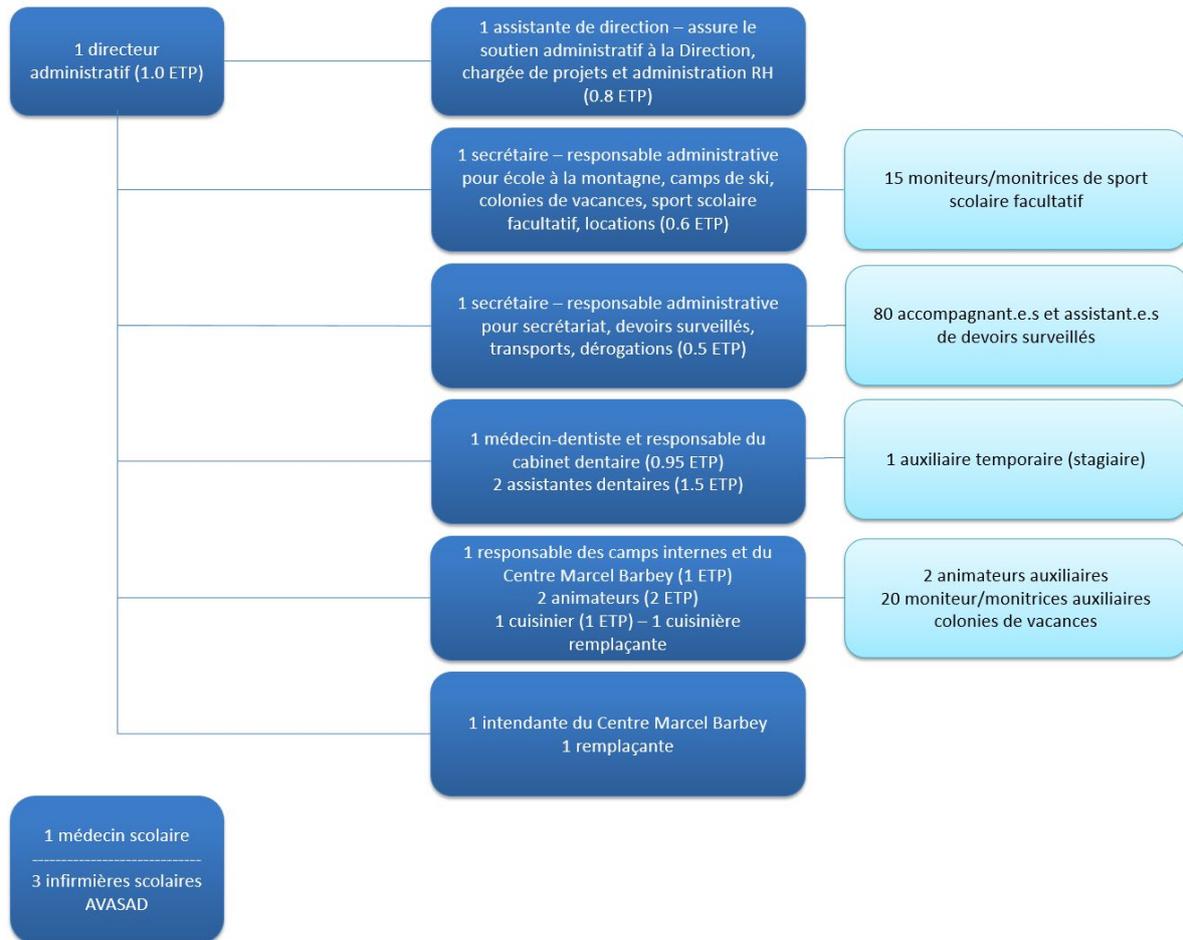
1. Avancer sur les initiatives stratégiques définies dans le programme de législature
  - a. Journée continue de l'élève
  - b. Planification des locaux scolaires
  - c. Gestion des coûts
  - d. Communication
2. Répondre aux besoins spécifiques de la rentrée 08/2023.
3. Planifier les besoins en locaux scolaires en collaboration avec les communes.

### 4. Organigramme

Deux organigrammes représentent les liens entre les organes et les activités de l'ASIME d'une part, puis les liens entre les fonctions du personnel d'autre part.



Les chiffres indiqués au bas de chaque case correspondent aux comptes de regroupement du plan comptable.



Les cases foncées représentent les 14 postes fixes (contrat à durée indéterminée) tandis que les cases claires représentent les fonctions temporaires (mandat, camp ou année scolaire). La liste des collaboratrices et collaborateurs occupant les postes fixes figure à l'annexe 4.

## 5. Autorités

### 5.1. Conseil intercommunal

#### 5.1.1. Membres

Le Conseil intercommunal est composé de 27 membres répartis comme suit :

- 2 délégué.e.s de chaque commune de la Couronne morgienne : 1 Municipal.e et 1 Délégué.e du Conseil communal ou général
- 9 délégué.e.s de la commune de Morges : 2 Municipaux-ales et 6 Délégué.e.s du Conseil communal

Les membres du Bureau sont élus pour un an. Dans la séance du 31.05.2022, Mme Christine Birarda (Lully) a été élue à la présidence et M. David Lenoir (Chigny) a été élu à la vice-présidence. Mme Corinne Bovet assume le secrétariat.

La liste des membres du Conseil intercommunal figure à l'annexe 1.

### 5.1.2. Commissions

La Commission de gestion a examiné les comptes 2022 et le budget 2024.

### 5.1.3. Activités

Le Conseil intercommunal s'est réuni à deux reprises en 2023.

Le 31 mai pour approuver la gestion et les comptes 2022 et élire les membres du Bureau au 1<sup>er</sup> juillet 2023. Le 27 septembre pour valider le budget 2024.

## 5.2. Comité de direction

### 5.2.1. Membres

Le Comité de direction est composé de 7 membres. La Présidence est assurée par M. Andreas Sutter (Tolochenaz) et la Vice-Présidence par Mme Sylvie Ciana (Aclens).

La liste des membres du Comité de direction figure à l'annexe 2.

### 5.2.2. Organisation

Le Comité de direction est organisé en dicastères. Avec pour objectif d'adresser de manière optimale les thématiques essentielles au fonctionnement de l'ASIME.

La répartition est la suivante :

- M. Andreas Sutter – affaires générales et relations extérieures
- Mme Sylvie Ciana – activités scolaires, camps internes et externes, sport scolaire facultatif
- Mme Laetitia Morandi – locaux, équipements sportifs et mobilier scolaires
- Mme Sylvie Nussbaum – santé scolaire et cabinet dentaire
- M. Giuseppe Biancaniello – finances
- M. Bertrand Duperrex – Centre Marcel Barbey
- M. Vincent Jaques – transports scolaires

La fréquence mensuelle des séances du Comité de direction ne permet pas de traiter tous les projets et toutes les tâches qui lui incombent. Aussi, il a constitué des groupes de travail (GT) auxquels participe une délégation réduite, en fonction du domaine concerné, qui ensuite lui rapporte.

### 5.2.3. Activités

Le Comité de direction s'est réuni à 12 reprises durant l'année.

Les Directions des 3 établissements scolaires ont participé à la première partie de la plupart de ces séances. Le rapport d'activités de chacun des 3 établissements scolaires figure aux annexes 6 à 8.

Le Comité de direction a traité les dossiers suivants :

- Activités scolaires générales et administration :
  - rentrée 2023 – répondre aux besoins et attentes des Établissements scolaires ;
  - impact des enclassements sur les transports scolaires ;
  - étude prospective du nombre d'enfants d'âge scolaire sur le périmètre ASIME, à l'horizon 2035 ;
  - définition et réalisation d'un nouveau site internet.
- Locaux et mobilier scolaires :
  - suivi du projet de rénovation/reconstruction du Collège de Chanel ;
  - construction de deux salles d'éducation nutritionnelle en surélévation du bâtiment B2 du Collège de Beausobre ;
  - suivi des travaux de réaménagement de la salle des maîtres ainsi que de l'infirmier au Collège de la Burtignière et ouverture de deux salles de classe supplémentaires ; équipement en mobilier ;
  - indexation du barème de calcul du coût des locaux scolaires ;
  - organisation des déménagements de fin d'année scolaire.

- Transports scolaires :
  - organisation des transports dus aux particularités d'enclassement ;
  - réflexion sur la centralisation de la gestion des transports scolaires ;
  - reprise du projet de règlement sur les transports scolaires ;
  - réflexion sur l'élaboration d'une charte d'usage des transports scolaires ;
  - examen des tarifs de transports scolaires.
- Ressources humaines :
  - projet de nouveau règlement du personnel ;
  - analyse du climat de travail.
- Finances :
  - début des travaux préparatoires au passage à MCH2 ;
  - renouvellement de la convention de prestations de la Ville de Morges ;
  - par transversalité, implication dans la plupart des sujets précités ;
  - examen et approbation des comptes et budget.

## 5.3. Conseil d'établissement

### 5.3.1. Membres

Selon la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), le Conseil d'établissement est composé de 24 membres issus à parts égales des 4 quarts suivants :

1. Les parents
2. Les professionnels de l'école
3. La société civile
4. Les autorités

La liste des membres figure à l'annexes 3.

### 5.3.2. Activités

Le Conseil d'établissement s'est rassemblé à trois reprises durant l'année :

- le 2 mars
- le 14 juin
- le 21 septembre

Les activités du Quart parents sont consultables sur notre site internet.

Le Quart parents a planché sur un projet qui verra le jour en mars 2024, sous la forme d'un spectacle visant à la prévention du harcèlement.

## 6. Administration

### *État au 31 décembre 2023*

L'équipe administrative est constituée du Directeur administratif, d'une assistante de Direction (à 80%) et de deux secrétaires responsables de secteurs (à 60 % et 50 %), soit au total 2.9 équivalents temps plein (ETP).

La liste de l'ensemble des collaborateurs de l'ASIME figure à l'annexe 4.

L'organisation de l'administration a été revue et une nouvelle collaboratrice, Mme Giuseppina Flück a rejoint l'équipe au 1<sup>er</sup> décembre 2022. Les activités du service sont réparties comme suit :

- M. Vincent Hacker, Directeur administratif, est responsable des relations avec les autorités et les partenaires, de la direction, des finances, des locaux, ainsi que du mobilier scolaire et sportif. Il assure en outre la conduite des projets décidés par le Comité de direction et des groupes de travail dédiés ;
- Mme Giuseppina Flück, assistante de Direction et chargée de projets, assure le soutien administratif et le suivi des dossiers de la Direction, gère l'administration RH, supervise les

tâches de l'administration. Elle est également en charge de projets internes (organisation, RH, etc.) ;

- Mme Corinne Borboën est en charge de l'organisation et la planification de l'école à la montagne, des journées d'activités, des camps de ski, des colonies de vacances et du sport scolaire facultatif ;
- Mme Madika Reymond est en charge de l'organisation, la planification et la gestion des devoirs surveillés. Elle gère également le secteur des transports scolaires pour le secondaire, ainsi que les demandes de dérogations scolaires.

## 7. Devoirs surveillés

Les devoirs surveillés sont ouverts aux élèves de la 4<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année. Ils ont lieu le lundi, mardi et jeudi, de 15h40 à 17h20, en principe dans le collège où l'élève est scolarisé.e.

Les objectifs visés sont les suivants :

1. Conseiller et encadrer l'élève pour qu'il/elle apprenne à s'organiser, à séquencer et à anticiper le travail de la semaine.
2. Accompagner et soutenir l'élève si il/elle a des questions liées à ses devoirs du jour.
3. Signaler à la maîtresse de classe si un.e élève rencontre des difficultés particulières.
4. Encourager la responsabilité et l'autonomie de l'élève, ainsi que l'entraide entre camarades.

Nous devons régulièrement rappeler que les devoirs surveillés ne sont pas des cours privés ou des cours d'appui personnalisés, et encore moins une solution de garde. Il est en outre également précisé qu'il s'agit d'une activité ouverte aux élèves suffisamment indépendants, en ce sens qu'une fois ses devoirs terminés l'enfant ne peut pas rester en classe et doit rentrer chez lui.

Plus de 200 élèves profitent de ce service mis à leur disposition. Le nombre moyen d'élèves par groupe est d'environ 6-7 élèves. Certains groupes sont parfois plus importants afin de ne pas séparer les élèves d'une même classe. À partir d'une dizaine d'élèves, une discussion est engagée avec le/la responsable pour éventuellement scinder le groupe en deux. Il arrive parfois que la division du groupe doive être réalisée plus tôt, notamment lorsque des élèves nécessitent plus d'attention pour que les devoirs soient réalisés.

Le nombre de groupes de devoirs surveillés par collège varie année après année et de manière totalement inégale, puisque dans certains d'entre eux, nous avons été contraints de fermer des groupes faute d'inscriptions suffisantes, alors que dans d'autres, notamment les collèges de Chanel ou de la Burtignière, nous avons dû en ouvrir des supplémentaires.

	Nb élèves au 31.12.	Élèves 4-8P	Élèves 4-8P inscrits	Proportion	Nb de groupes	Nb d'élèves par groupe
2022-2023	2864	1272	223	17.5%	34	6.6
<b>2023-2024</b>	<b>2849</b>	<b>1286</b>	<b>215</b>	<b>16.7%</b>	<b>33</b>	<b>6.5</b>

Chaque groupe est dirigé par un.e responsable. Huit groupes fonctionnent en mode duo, c'est-à-dire qu'il y a un.e responsable pour 2 jours et un.e autre pour le 3<sup>e</sup> jour. Dans certains groupes, en raison des difficultés d'apprentissage de certain.e.s élèves, un.e deuxième accompagnant.e vient en renfort.

Cette année encore, nous avons engagé des élèves de 11VP comme assistant.e.s de devoirs surveillés. Leur enthousiasme et leur dynamisme sont fortement appréciés, et leur engagement est des plus formateur. Ils/elles auront en outre eu l'opportunité de vivre leur premier processus de recrutement.

Une équipe d'une vingtaine de remplaçant.e.s vient compléter le dispositif et permet de réagir en cas d'absence. Le recrutement de remplaçant.e.s se poursuit tout au long de l'année, afin de compenser l'abandon de certain.e.s étudiant.e.s pour qui les horaires ne conviennent plus d'un semestre à l'autre.

Il y a toutefois lieu de préciser qu'il devient assez compliqué d'engager des remplaçant.e.s, s'agissant d'une fonction à l'activité très irrégulière.

Au cours de l'année scolaire, nous organisons trois séances plénières qui regroupent l'ensemble des responsables, remplaçant.e.s et assistant.e.s. Ces rencontres permettent de nombreux échanges et la présence de deux Doyennes des établissements primaires cet automne a été fort appréciée.

## 8. Cabinet dentaire scolaire

Le cabinet dentaire scolaire assume la prophylaxie, le dépistage, le contrôle approfondi et les soins dentaires des élèves de l'ASIME. Il est également ouvert aux soins pour les jeunes patient.e.s hors ASIME (jusqu'à l'âge de 20 ans).

Le cabinet est ouvert 42 semaines par année (38 semaines d'école + 20 jours supplémentaires durant les vacances scolaires). Les horaires journaliers ont été ajustés afin de mieux répondre aux attentes des parents et de permettre la poursuite du projet cantonal de contrôle approfondi.

L'effectif du cabinet dentaire scolaire est stable. Il est composé d'une médecin-dentiste (0.95 ETP) et de 2 assistantes dentaires (0.7 et 0.8 ETP).

Le projet pilote du Canton initié l'année précédente et qui a trait aux nouveaux contrôles approfondis pour les 1-3P ainsi que les 9S a été couronné de succès. C'est pourquoi le Canton en a fait une nouvelle prestation obligatoire dorénavant dispensée dans toutes les écoles publiques vaudoises.

Le tableau suivant présente quelques chiffres liés à l'activité du cabinet.

Rendez-vous	2021	2022	2023
Nb de rendez-vous	2'167	2'191	1'974
Nb de rendez-vous manqués	197	134	210
	9.1%	6.1%	10.6%



Le tableau suivant présente la répartition des motifs de rendez-vous au cabinet.

Contrôle, contrôle approfondi, fluoration et détartrage	Caries	Extraction	Scellement des fissures	Urgence
77%	8%	1%	11%	3%

Ces données sont très prometteuses car elles témoignent d'un niveau d'hygiène dentaire assez élevé chez les patients.

Le cabinet dentaire scolaire participe au projet cantonal de contrôle approfondi. Ce dernier remplace le dépistage réalisé auparavant chez les élèves de 1P, 3P et 9S par un examen approfondi qui se déroule au cabinet.

Ceci permet d'effectuer un contrôle complet de la dentition et de détecter notamment les caries qui ne sont pas visibles lors d'un simple dépistage.

Toujours en coopération avec le Canton, une partie du temps est allouée au dépistage standard des élèves de Morges : l'équipe dentaire, composée d'une dentiste et d'une assistante, se rend dans les écoles primaires.

Quant aux élèves du collège de Beausobre, ils se rendent directement au cabinet.

## Dépistage

Le tableau suivant présente le résultat du dépistage effectué sur 2'517 élèves.

Élèves absents	Dents en ordre	Suspicion de carie	Soins à prévoir	Soins urgents
1%	87%	1%	9%	2%

La proportion de 87 % des élèves ayant des dents en ordre est très encourageante.



Le résultat du dépistage est communiqué par écrit aux parents. En cas de questions, ces derniers peuvent toujours s'adresser au cabinet, même si leur enfant ne figure pas parmi les patients inscrits.

Lorsque des soins urgents sont nécessaires, la Doctoresse prend contact avec les infirmières scolaires qui organisent une rencontre avec l'enseignant ou l'enseignante et les parents.

Enfin, l'équipe du cabinet dentaire scolaire a connu un changement significatif en 2023, avec le départ d'une collaboratrice qui était en poste depuis près de 20 ans. Une nouvelle assistante dentaire a donc été recrutée, pour garantir le bon fonctionnement du cabinet.

## 9. Service de santé scolaire

En collaboration avec le Dr Claude-André Mayor, médecin scolaire, trois infirmières de santé communautaire en milieu scolaire, appelées infirmières scolaires, sont en charge de la santé globale des enfants et des adolescents à l'école.

Les infirmières scolaires exercent des activités de promotion de la santé et de prévention, disposent de locaux à Beausobre et sont intégrées dans la vie des établissements scolaires. Leurs activités se partagent entre des tâches fixes (visites de santé, entretiens avec les familles, vaccinations, dépistages, administration, etc.) et un travail en interdisciplinarité pour l'élaboration de projets de promotion de la santé et pour des situations diverses et imprévisibles (urgences, détresse sociale, incidents critiques, atteintes à l'intégrité physique et psychique, intégration des enfants avec handicap, etc.). Elles sont à disposition des enfants, des adolescents, des familles, des enseignants pour un accompagnement, un soutien, une orientation.

Les activités réalisées par l'unité PSPS (promotion de la santé et prévention en milieu scolaire) sont présentées dans les rapports d'activités des 3 établissements scolaires figurant en annexe.

Le médecin et les infirmières scolaires sont responsables de la mise en œuvre de la vaccination en milieu scolaire. Le médecin scolaire assume la responsabilité médicale de la vaccination, tandis que les infirmières scolaires sont responsables de la commande et du stockage des vaccins ainsi que de l'organisation, des séances d'information, de l'inscription à la vaccination et des séances de vaccination.

Parmi ses autres attributions, le médecin scolaire doit également veiller à la bonne conduite des entretiens en lien avec les besoins particuliers des élèves (diabète, asthme, allergie, épilepsie, etc.) et des Groupes interdisciplinaires pour le suivi des situations particulières d'enfants/adolescents. Les besoins spécifiques et les cas de situation particulière sont d'ailleurs en nette augmentation.

En outre, une nouvelle obligation a été édictée par les instances cantonales à savoir la formation des enseignant.e.s aux premiers secours. Il incombe donc au médecin scolaire d'organiser ces formations,

en collaboration avec les infirmières scolaires et les Directions d'établissement et de s'assurer que les Établissements se sont dotés de la capacité à répondre aux urgences médicales.

L'ASIME finance les honoraires du médecin scolaire, la mise à disposition des locaux, les équipements des infirmières et le réapprovisionnement des pharmacies de secours des bâtiments scolaires.

	Morges Est (en heures) 31.4%	Morges Ouest (en heures) 32.8%	Morges Beausobre (en heures) 35.7%	Total	
Besoins particuliers d'élèves	22.00	26.85	16.25	65.10	49.6%
Équipe PSPS	4.00	3.50	4.50	12.00	9.1%
GRAFIC ( <i>Gestion des Ressources, Accompagnement et Formation en cas d'Incident Critique</i> )	0.00	0.00	0.00	0.00	0.0%
Formation unité PSPS	0.00	0.00	0.00	0.00	0.0%
Premiers secours	1.75	2.00	0.00	3.75	2.9%
Projet PSPS	0.00	0.00	1.50	1.50	1.1%
Vaccination	3.75	1.25	18.00	23.00	17.5%
Autres	3.85	3.85	2.85	10.55	8.0%
Déplacements et administration	5.95	5.65	3.85	15.45	11.8%
Total	41.30	43.10	46.95	131.35	100.0%

## 10. Camps scolaires

L'année 2023 a commencé avec de belles conditions d'enneigement pour les camps de ski de fond, mais malheureusement les journées de skis n'ont pas duré longtemps ! Un net redoux est arrivé à la mi-février et durant la même période une tempête de bise dépassant les 100km/h a provoqué de nombreux dégâts dans la forêt et les alentours.

Dès la fin février, les promenades ont remplacé les journées de skis et les autres activités sportives, tir à l'arc, escalade, accrobranche, disc-golf et des activités au canapé forestier ont complété les randonnées.

Les camps de printemps (ou école à la montagne) avec les plus petits, de 5 à 7 ans, ont donné le rythme jusqu'à la fin juin. Les camps de printemps ont donné le rythme de notre travail jusqu'à la fin juin.

Nous avons profité de cette période pour nous oxygéner autour du Centre Marcel Barbey, les sorties en forêt et en plein air étaient vivement recommandées et appréciées. Le canapé forestier, très prisé a été utilisé pour de nombreux jeux et pour des moments de détente.

Un automne beau et sec a accompagné les camps jusqu'aux vacances d'octobre. Les sports d'extérieurs ont dynamisé tous les camps.

Par contre, le mois de novembre a été particulièrement pluvieux et a contrasté avec les nombreux mois de sécheresse qui l'ont précédé. C'est ainsi qu'il a fallu réinventer des jeux d'intérieur, par exemple « escape Game » ou « chasse au trésor », pour certaines demi-journées.

## 10.1.Camps internes

Les camps scolaires internes se déroulent au Centre Marcel Barbey, sur la commune du Lieu à la Vallée de Joux et représentent 36 semaines de camp.

### Camps de ski & école à la montagne (janvier à juin)



Les contraintes sanitaires n'étant plus qu'un lointain souvenir, les camps de ski on pu enfin reprendre en plein. Au Centre Marcel Barbey, nous avons donc pu accueillir 16 classes de 7 et 8P de Morges-Est et Morges-Ouest entre janvier et mars (près de 300 élèves), ainsi que 4 classes de Prilly et une classe de La Sarraz.

Grâce à un bon stock de matériel, nous avons de quoi équiper tous les élèves pour la pratique du ski de fond.

Comme dit plus haut, le début de l'année a été marqué par un bel enneigement, qui n'a malheureusement pas duré. Mais notre équipe d'animateurs est très créative et des activités de remplacement ont permis aux élèves de passer de belles semaines.

Durant le printemps, ce ne sont pas moins de 18 classes qui se sont rendues au CMB, soit un total de 349 élèves. Il s'agissait pour la plupart d'élèves de 1-2P qui ont pu faire leur premier camp de 3 jours à la Vallée de Joux. 1 classe d'une commune extérieure a aussi pu bénéficier de 3 jours de camp à la Vallée de Joux.

### École à la montagne (automne)

En automne, 18 classes de 4P à 6P des établissements de Morges Est et Morges Ouest ont pu profiter de passer une semaine à la montagne et profiter d'un environnement idyllique entièrement tourné vers la nature. Et ce sont également 13 classes de communes extérieures qui ont aussi eu l'occasion de bénéficier de nos camps clé en main, qui sont très appréciés.

## 10.2.Camps externes

Les camps de ski externes se déroulent dans les Alpes. Ils sont destinés aux élèves de 9e année de l'Établissement secondaire de Morges Beausobre.

14 classes de 9ème année, soit quelque 290 élèves, se sont ainsi rendues à Leysin, St-Luc et la Barboleusaz entre janvier et mars 2023. La reprise de ces camps, après une longue période d'interruption due au COVID, a été fort appréciée tant par les enseignant.e.s que par les élèves.

Une classe de 10ème et une de 11ème sont également parties en camps de ski, les maîtres de classe respectifs ayant souhaité rattraper les camps auxquels leurs élèves n'avaient pas eu droit en raison de la crise sanitaire. Ce sont les enseignant.e.s qui ont organisés ces camps de ski et, il faut le dire, d'une main de maître !

Les camps de ski alpin, c'est aussi une quarantaine de moniteur-trice-s qui accompagnent nos élèves et une trentaine d'enseignant.e.s qui participent toute la semaine à la bonne organisation de ces camps sur place et sur les pistes.

## 11. Sport scolaire facultatif

### 11.1.Activités

Dans le but de promouvoir le maintien d'une bonne santé, des cours de sport scolaire facultatif sont proposés aux élèves de l'ASIME. Le catalogue des sports permet aux élèves de découvrir et de s'initier à un sport, en dehors des heures scolaires. En cas d'intérêt, l'élève peut ensuite s'inscrire au club sportif concerné.

Ces activités sportives sont dispensées dans différents collèges à Morges, ainsi qu'à la piscine du Petit-Dézaley pour la natation et à Tolothenaz pour le tir.

Cette année, avec 14 sports au catalogue, il semblait y avoir de quoi répondre aux attentes, mais certaines activités ont rencontré un tel succès, qu'il a fallu partager le semestre en deux afin de permettre à tout un chacun de tester le sport choisi.

Il est à relever que, pour des raisons de sécurité évidentes, certains sports voient l'effectif des participants être limité.

Ce sont ainsi près de 450 enfants qui ont bénéficié de ces activités et ainsi pu découvrir une discipline sportive nouvelle pour eux.

Le sport scolaire facultatif rencontre toujours un vif succès. Malheureusement, le manque de disponibilité des salles de gymnastique morgiennes durant la pause de midi (utilisation par les écoles et par l'accueil libre), représente un élément limitant quant au nombre de sports proposés.

## 11.2. Liste des sports pratiqués

- Badminton
- Basketball
- Capoeira
- Cyclisme
- Grand Trampoline
- Handball
- Judo
- Natation débutants
- Self-défense / Taekwondo
- Trapèze / Tissu aérien
- Tir sportif
- Volleyball
- Voile
- Yoga

## 11.3. Organisation

Les sports sont enseignés par des moniteurs-trices expérimenté.e.s, confirmé.e.s J+S ou membres de clubs sportifs de la région. Nous les remercions pour leur professionnalisme et leur disponibilité tout au long de l'année.

Ces cours, financés par l'ASIME, sont entièrement gratuits pour les élèves.

## 12. Colonies de vacances

Les colonies de vacances ont pu avoir lieu et avec un effectif complet. Les 5 semaines ont été marquées par la chaleur et la sécheresse, il fallait régulièrement penser à s'hydrater et rechercher l'ombre pour éviter les coups de chaleur.

Les inscriptions aux camps d'été ont été ouvertes le 13 mars 2023. Le succès ne se dément pas, avec des camps qui affichent très rapidement complet, faisant ainsi leur lot de déçu.e.s.

Plus de 230 enfants se sont succédés durant tout l'été à la Vallée de Joux. Au programme : des visites, des balades à thème (chasse aux trésors), des activités sportives au Centre sportif du Sentier, de l'escalade sur notre propre mur de grimpe, du tir à l'arc dans l'enceinte du Centre Marcel Barbey, du VTT et de la spéléologie. Une kermesse est organisée une fois dans la semaine, sans oublier la célèbre « boum du jeudi soir ». Toutes ces activités sont proposées en rapport avec l'âge des enfants.

Les visites ont pu reprendre notamment aux grottes de Vallorbe dont la fraîcheur était appréciable. Une nouveauté a également été la bienvenue : les activités nautiques et la natation au lac de Joux, grâce au « brevet lac » par deux de nos animateurs permanents. Cette nouvelle activité a apporté beaucoup de joie et de bonne énergie.

Ces camps sont réservés en priorité aux élèves de l'ASIME, âgés de 6 à 14 ans. Si quelques places restent vacantes, des enfants des communes extérieures peuvent d'y inscrire.

De nombreux enfants ont plaisir à y retourner année après année, devenant de vrais habitués. Ils relèvent avant tout le dynamisme et l'énergie de nos trois animateurs qui crée une super ambiance, la bonne cuisine de Philippe et Susana et le plaisir de faire de nouvelles rencontres. Nous pouvons également nous appuyer sur 7 moniteur-trice-s par camp, qui encadrent les enfants tout au long de la journée et de la nuit...





Nos 3 animateurs sont assistés d'une vingtaine de moniteurs-trices, tout au long des cinq semaines de colonies de vacances, pour entourer, accompagner et occuper les enfants âgés de 6 à 14 ans. Notre cuisinier, assisté d'une aide-cuisinière, a pu sustenter les enfants, moniteurs-trices et animateurs en leur mitonnant des repas sains et équilibrés.

Les moniteurs-trices d'été sont avant tout des étudiant.e.s et les aléas de la vie font qu'après quelques années, certain.e.s ne sont plus disponibles. Aussi, notre staff des colonies évolue et se renouvelle. Ceci requiert parfois quelques adaptations car les nouveaux-elles arrivant.e.s sont souvent surpris de la grande implication que leur fonction demande, respectivement ce que représente l'accompagnement d'enfants à temps complet. Mais nos moniteurs-trices finissent par trouver une dynamique d'équipe des plus profitables aux enfants des colonies de vacances.

Notre Centre se situe dans un cadre magnifique, les enfants sont logés dans des petits dortoirs de 6 à 8 lits. Un grand espace intérieur est à disposition en cas de mauvais temps ou pour la diffusion d'un film un soir de la semaine. Une salle de jeux est également ouverte à toutes et tous.

## 13. Locaux et mobilier scolaires

### 13.1. Collèges et salles de sport

Le patrimoine immobilier scolaire qui est mis à disposition des écoles de l'ASIME est composé de :

- 11 collèges dans la commune de Morges ;
- 6 collèges dans les communes de la Couronne morgienne ;
- 12 salles de gymnastique et rythmique, ainsi qu'un bassin de natation dans la commune de Morges ;
- 6 salles de gymnastique dans les communes de la Couronne morgienne.

Cette année, le Comité de direction a suivi attentivement les projets suivants :

- rénovation/reconstruction du Collège de Chanel ;
- démarrage de la construction de deux salles d'éducation nutritionnelle en surélévation du bâtiment B2 du Collège de Beausobre ;

La direction de l'ASIME tient à jour l'inventaire des locaux scolaires. Ce document est à la base du calcul de la valeur des locaux qui sont mis à disposition de l'ASIME par les communes membres et qui figure à la dernière page du tableau des comptes.

Le dossier de calcul du coût des locaux scolaires contient de nombreuses informations, en particulier une projection sur 5 ans de l'évolution des charges immobilières.

Le GT Locaux scolaires, qui traite de la planification des locaux, de la préparation des rentrées scolaires, ainsi que de la planification scolaire à long terme (projet Horizon 35) s'est réuni à sept reprises. Ses principales tâches au cours de l'année 2023 ont été de travailler, en collaboration avec le bureau CBRE, sur la compréhension et l'interprétation des résultats compilés de l'étude prospective dans le cadre du projet Horizon 35, et de préparer la rentrée d'août.

### 13.2. Centre Marcel Barbey

Le Centre Marcel Barbey est un formidable outil de travail, parfaitement maîtrisé par l'équipe des camps qui s'investit pleinement pour offrir aux enfants des souvenirs inoubliables, ce qui a été tout particulièrement apprécié durant ces dernières années assez particulières.

Quelques améliorations ont été apportées, notamment le remplacement de la porte d'entrée qui n'offrait pas les performances d'isolation attendues dans une région de montagne et qui commençait à souffrir d'une utilisation particulièrement intense de par l'usage qui est fait du bâtiment.

En outre, une terrasse en bois a été construite du côté du réfectoire et différents travaux d'entretien ont également été réalisés.

L'ensemble des couchages sont maintenant pourvus de linges de lits, libérant ainsi les enfants des camps et colonies de vacances de l'obligation de venir avec un sac de couchage. Il en est de même pour les locations. Les changements sont effectués avant chaque tournus (fin de camps, fin de location)

et gérés par une blanchisserie professionnelle rompue à la gestion de literies d'hôpital et autres centres d'hébergement collectifs, assurant ainsi un niveau d'hygiène irréprochable.

Enfin, la qualité de l'accueil a encore été nettement améliorée avec le service de nettoyage rendu obligatoire après chaque location.

### 13.3. Mobilier scolaire et sportif

Comme chaque été, plusieurs déménagements/emménagements ont été organisés et se sont déroulés durant les périodes de vacances scolaires.

Il s'agit de déplacements de classes entre collèges ou de translations internes, d'équipement de classes supplémentaires ou encore du renouvellement de mobilier.

Tous ces événements nécessitent un important travail d'organisation piloté par l'ASIME, impliquant une étroite collaboration entre les Directions des établissements scolaires, les Services de la Ville de Morges et les entreprises de transport.

Par ailleurs, chaque année, les salles de gymnastique sont inspectées par des techniciens spécialisés, notamment sur la base de normes de sécurité. Sur la base des conclusions des rapports d'inspection, les équipements mobiles qui le nécessitent sont réparés ou remplacés.

Le récapitulatif des charges concernant le mobilier figure à l'annexe 9 du préavis 01/05.2024 sur les comptes 2023, avec les numéros de compte correspondant. La liste détaillée des achats effectués (mobilier scolaire, mobilier et matériel de gymnastique, machines) figure dans le tableau des comptes.

### 13.4. Transports scolaires

On distingue 2 types de transports :

- les transports scolaires, qui sont exclusivement réservés aux écoliers ;
- les transports de ligne, que les écoliers utilisent comme d'autres usagers.

En principe les élèves de la 1<sup>ère</sup> à la 6<sup>e</sup> année sont scolarisés dans un collège proche de leur domicile. Le transport scolaire entre le domicile et l'école est organisé et financé par la commune de domicile. Dans le cas où l'établissement scolaire doit déroger à ce principe et « enclasser » des enfants dans un collège qui est éloigné de leur domicile, l'ASIME organise un transport scolaire. Dans ce cas on parle de transport dû à une particularité d'enclassement.

Les élèves de 7P et 8P sont scolarisés dans les collèges de la Burtignière et de Chanel, et ceux du degré secondaire dans les collèges de Beausobre. L'ASIME finance l'abonnement de transports publics pour les élèves qui doivent parcourir à pied plus de 2.5 km entre leur domicile et le collège, ou dans certaines circonstances particulières.

Les transports scolaires organisés et financés par l'ASIME sont les suivants :

- Transports dus aux particularités d'enclassement (dans un collège éloigné du domicile) ;
- Transports pour les camps internes (école à la montagne et camps de ski à la Vallée de Joux) ;
- Transports pour les camps externes (camps de ski alpin) ;
- Transports spéciaux tels que patinoire, piscine, etc. ;
- Transports pour les colonies de vacances.

Les transports de ligne financés par l'ASIME sont les suivants :

- Transports des élèves de la 7<sup>ème</sup> à la 11<sup>ème</sup> année dont le trajet domicile-école est supérieur à 2.5 km (transports de ligne) ;
- Transports du domicile au lieu de scolarisation pour les élèves du Raccordement ou de la filière Sport-Art-Études (transports de ligne).

Les frais de transports qui sont liés à une sortie culturelle, à un spectacle ou à une manifestation particulière sont intégrés dans les comptes qui concernent cet événement.

Le récapitulatif des charges concernant les transports figure à l'annexe 10 du préavis 01.05/2024 sur les comptes 2023.

Le GT Transports planche actuellement sur l'élaboration d'une charte d'usage des transports scolaires, ainsi que d'un règlement des transports scolaires. Il va en outre reprendre la réflexion sur une centralisation de la gestion des transports scolaires auprès de l'ASIME, afin de simplifier et optimiser la coordination avec les prestataires, ainsi que la volonté de reprendre.

## 14. Conclusion

A la relecture des objectifs que le Comité de direction s'était fixés pour l'année 2023, nous constatons avec plaisir qu'ils ont été bien suivis et même réalisés pour certains.

Le premier objectif qui visait à avancer sur les initiatives stratégiques définies dans le programme de législature et mises en œuvre entre la fin de l'année précédente et le début de 2023 a été atteint.

En effet, pour ce qui concerne la « Journée continue de l'élève », un groupe de projet a été constitué et étudie les enjeux qu'une telle mise en place constitue. Cet objectif sera bien évidemment poursuivi en 2024.

La planification à court, moyen et à long terme des besoins en locaux scolaires, également identifiée comme relevant des initiatives stratégiques, reste un objectif prioritaire qui fait l'objet de toute l'attention nécessaire. Les différents acteurs concernés sont impliqués dans un processus coopératif permanent, avec pour objectif commun d'aboutir à une prospective fiable dans les prochains mois.

Un des premiers éléments qui avait été défini dans l'objectif de gestion des coûts a été adressé dans le cadre du processus budgétaire, à savoir l'indexation du barème de calcul du coût des locaux scolaires dès l'année 2024.

Quant au dernier objectif qui consistait à répondre aux besoins spécifiques de la rentrée 08/2023, le bon déroulement de celle-ci est révélateur de l'atteinte des buts fixés.

Enfin et non des moindres, le site internet de l'ASIME a été entièrement refondé, avec le concours de professionnels du domaine, réalisant ainsi un magnifique outil de communication qui est voué à évoluer avec le temps et la mise en place de nouvelles fonctionnalités.



Nous souhaitons ici remercier les communes membres de notre Association, pour l'excellente coopération qui a prédominé tout au long de l'année écoulée.

**Liste des annexes**

1. Liste des membres du Conseil intercommunal
2. Liste des membres du Comité de direction
3. Liste des membres du Conseil d'établissement
4. Liste du personnel fixe
5. Rapport d'activité de l'Établissement scolaire primaire de Morges Est
6. Rapport d'activité de l'Établissement scolaire primaire de Morges Ouest
7. Rapport d'activité de l'Établissement scolaire secondaire de Morges Beausobre

## Annexe 1 : Liste des membres du Conseil intercommunal

État au 31 décembre 2023

Commune	Titre	Nom	Prénom	Fonction communale	Fonction au sein de l'ASIME
Aclens	Monsieur	DORNIER	Vincent	Municipal	
	Madame	RICBOURG	Carole	Conseillère générale	Commission de gestion
	Madame	PAHUD	Nathalie	Conseillère générale	
Bremblens	Madame	FRÜH	Maeva	Municipale	
	Madame	ROH-ANZEVUI	Yaël	Conseillère générale	
	Monsieur	DELARAGEAZ	Louis-Henri	Municipal	
Chigny	Monsieur	LENOIR	David	Municipal	Vice-Président
	Madame	LAREQUI	Tania	Conseillère générale	
	Monsieur	BENSADOUN	Jean-Charles	Municipal	
Echichens	Madame	BOTTERON	Jacqueline	Municipale	Présidente
	Madame	GENOUD	Anne-Sylvie	Conseillère communale	Scrutatrice suppléante
	Madame	BIELER	Mélanie	Conseillère communale	
Lully	Madame	BIRARDA	Christine	Municipale	
	Monsieur	TASEV	Emile	Conseiller général	
	Monsieur	MUTSCHLER	Léo	Conseiller général	
Morges	Monsieur	GUARNA	David	Municipal	
	Monsieur	AUBERT	Jean-Jacques	Municipal	Conseil d'établissement
	Monsieur	BESUCHET	Julien	Conseiller communal	
	Madame	JOFFRE	Abel	Conseiller communal	
	Monsieur	DESPONDS	Alexandre	Conseillère communale	
	Monsieur	DEWARRAT	Stéphane	Conseiller communal	Commission de gestion
	Madame	GASKELL	Veronica	Conseillère communale	Scrutatrice
	Monsieur	LAMBRIGGER	Marc	Conseiller communal	Scrutateur suppléant
	Madame	LANGONE	Clémence	Conseillère communale	
	Monsieur	FRANCESCATO	Michael	Conseiller communal	
	Monsieur	GUEYDAN	Philippe	Conseiller communal	
	Monsieur	LEPORI	Xavier	Conseiller communal	
	Madame	SAKHAROVA	Irina	Conseillère communale	
	Madame	VAUTHEY	Aliénor	Conseillère communale	
Romanel-sur-Morges	Monsieur	CHABANEL	Patricia	Municipale	
	Madame	CHAPUIS	Fabienne	Conseillère générale	
	Madame	VENISSE PERRINE	Annabelle	Conseillère générale	
Tolochenaz	Madame	SALOME	Caridad	Municipale	
	Madame	BLAUTH	Martine	Conseillère communale	Scrutatrice Commission de gestion (suppléante)
	Monsieur	ZWAHLEN	Martin	Municipal	
	Monsieur	VARONE	Sacha	Conseiller communal	
Vufflens-le-Château	Monsieur	SIEGWART	Pierre	Syndic	Commission de gestion
	Madame	GLOOR CHASSOT	Martine	Conseillère générale	Conseil d'établissement
	Monsieur	CHOLLET	Thierry	Conseiller général	
	Madame	LEITER	Caroline	Conseillère générale	
Vullierens	Madame	PERRIN	Fabienne	Municipale	
	Madame	FANTOLI	Noémie	Conseillère générale	Commission de gestion
	Madame	MAGNOLLAY KOESTNER	Séverine	Municipale	
	Monsieur	GRIN	Florent	Conseiller général	

## Annexe 2 : Liste des membres du Comité de direction

Commune	Titre	Nom	Prénom	Fonction ASIME	Dicastère
Aclens	Madame	CIANA	Sylvie	Vice-Présidente	Activités scolaires et sports
Echichens	Monsieur	BIANCANIELLO	Giuseppe		Finances
Morges	Madame	MORANDI	Laetitia		Locaux scolaires
	Monsieur	JAQUES	Vincent		Transports scolaires
Tolochenaz	Monsieur	SUTTER	Andreas	Président	Administration générale et relations extérieures
Vufflens-le-Château	Madame	NUSSBAUM	Sylvie		Santé scolaire
Vullierens	Monsieur	DUPERREX	Bertrand		Centre Marcel-Barbey

## Annexe 3 : Liste des membres du Conseil d'établissement

Nom	Prénom	Adresse	NPA/Localité	Quart	Etablissement
Guye-Vuillème	Maud	Chemin de l'Oche l'Abbé 1	1112 Echichens	Les parents	Morges Est
<i>vacant</i>				Les parents	Morges Est
Goetschmann	David	Les Vergers-de-la-Gottaz 12	1110 Morges	Les parents	Morges Ouest
Grosso	Mario Fabrizio	Avenue du Delay 12	1110 Morges	Les parents	Morges Ouest
Lenoir	David	Chemin de Vuideborse 3	1134 Chigny	Les parents	Morges Beausobre
<i>vacant</i>				Les parents	Morges Beausobre
Corthésy	Myriam	Avenue de Chanel 51	1110 Morges	Les professionnels de l'école	Morges Est
Vecten	Chloé	Avenue de Chanel 51	1110 Morges	Les professionnels de l'école	Morges Est
Descoeudres	Fabien	Chemin de Tolochenaz 9	1110 Morges	Les professionnels de l'école	Morges Ouest
Berset	Thomas			Les professionnels de l'école	Morges Ouest
Mignot	Cyril	Chemin de la Grosse-Pierre 1	1110 Morges	Les professionnels de l'école	Morges Beausobre
Maury	Yannick	Route de Gimel 32	1174 Montherod	Les professionnels de l'école	Morges Beausobre
Wehrli-Schenk	Valérie	APE Vufflens-le-Château Chemin de la Rochette 2	1134 Vufflens-le-Château	La société civile	APE Vufflens-le -Château
Klink	Frédéric	École de Cirque Coquino Case postale 100	1110 Morges	La société civile	Ecole du cirque
Mayor	Claude-André	Rives-de-la-Morges 7	1110 Morges	La société civile	Médecin scolaire
Christinat	Anetta			La société civile	APE Echichens
<i>vacant</i>				La société civile	
Canosa	Manuel	AJEMA, Rue de Couvaloup 10	1110 Morges	La société civile	AJEMA
Nussbaum	Sylvie	Administration communale	1134 Vufflens-le-Château	Les autorités	Comité de direction
Jaques	Vincent	Commune de Morges, CP 272	1110 Morges	Les autorités	Comité de direction
Aubert	Jean-Jacques	Avenue A. Hugonnet 2	1110 Morges	Les autorités	Conseil intercommunal
<i>vacant</i>				Les autorités	Conseil intercommunal
Salomé Perez	Caridad	Rue du Centre	1131 Tolochenaz	Les autorités	Conseil intercommunal
Gloor-Chassot	Martine	Chemin de la Balle 6	1134 Vufflens-le-Château	Les autorités	Conseil intercommunal
Holbing	Régine	Rue du Lac 18A	1020 Renens	Secrétaire	---

## Annexe 4 : Liste du personnel fixe

Le tableau suivant présente la liste des collaboratrices et collaborateurs occupant un poste fixe.

Secteur d'activité	Titre	Nom	Prénom	Fonction
Administration	Monsieur	HACKER	Vincent	Directeur administratif
	Madame	FLÜCK	Giuseppina	Assistante de Direction
	Madame	BORBOËN	Corinne	Secrétaire
	Madame	REYMOND	Madika	Secrétaire
Cabinet dentaire scolaire	Madame	GASPARETTO	Laura	Médecin-dentiste responsable du cabinet dentaire
	Madame	PAJAZITI	Gerta	Assistante dentaire
	Madame	PELLICCIONE	Antoinette	Assistante dentaire
Service médical	Monsieur	MAYOR	Claude-André	Médecin scolaire
Camps internes	Monsieur	FOURNIER	Olivier	Animateur responsable du Centre Marcel Barbey
	Monsieur	CHAPUIS	Sébastien	Animateur
	Monsieur	SARAIVA	Ricardo	Animateur
	Monsieur	FALCY	Philippe	Cuisinier
	Madame	JAQUIER	Susanna	Cuisinière remplaçante
Locations	Madame	ROCHAT	Suzanne	Intendante au Centre Marcel Barbey
	Madame	BARRAS	Catherine	Intendante remplaçante au Centre Marcel Barbey

La liste détaillée des personnes qui ont reçu un traitement ou des indemnités en 2023 est à disposition de la Commission de gestion.

## Annexe 5 : Rapport d'activités de l'Établissement scolaire primaire de Morges Est

## Annexe 6 : Rapport d'activités de l'Établissement scolaire primaire de Morges Ouest

## Annexe 7 : Rapport d'activités de l'Établissement scolaire secondaire de Morges Beausobre

## Annexe 8 : Rapport d'activités de la Bibliothèque scolaire de l'Établissement scolaire secondaire de Morges Beausobre

# RAPPORT DE GESTION 2023

## 1. EFFECTIFS

A la rentrée d'août 2023, l'Établissement primaire de Morges Est comptait 127 enseignant-e-s et assistantes à l'intégration, ainsi que 1'067 élèves répartis dans 57 classes et 8 collèges.

Répartition des élèves par cycles, degrés et collèges

Par cycles :				Par collèges :	
1P	119			Charpentiers	49
2P	123	242		Chanel	320
3P	123			Colombier	117
4P	121	244	<b>486</b>	Echichens	139
5P	133			Gracieuse	205
6P	142	275		Pré-Maudry	75
7P	146			Romanel	91
8P	133	279	<b>554</b>	Square Central	71
COES	27		<b>27</b>		
<b>TOTAL</b>			<b>1'067</b>		<b>1'067</b>

## 2. STRUCTURE DE L'ÉTABLISSEMENT ET DIRECTION

A la suite du départ durant l'été de Mme Carine Fischer, doyenne, qui s'est lancée dans un nouveau défi professionnel, le conseil de direction a été remanié.

La direction est assurée par Mme Myriam Corthésy qui est assistée dans ses tâches par 6 doyen-ne-s :

- Mme Delphine Nuzzo est référente pour le collège de la Gracieuse. Elle assume le suivi pédagogique des 3-4P.
- Mme Nathalie Stoeckli est référente pour les collèges du Square Central et d'Echichens. Elle assume la conduite pédagogique des classes d'enseignement spécialisé et reprend une partie des tâches administratives : horaires, enclassements et suivi des projets ;
- Mme Valérie Rochat est référente pour le collège de Chanel et assume le suivi pédagogique des élèves de 7-8P.
- Mme Christelle Koukab est référente pour les collèges de Pré-Maudry et des Charpentiers. Elle assume le suivi pédagogique des 1-2P ;
- M. Sébastien Witz est responsable de l'organisation de l'appui pédagogique, du CIF et des assistant-e-s à l'intégration. Il gère l'IES et les classes 5-6-7-8+.
- Mme Joëlle Février a la responsabilité des collèges de Romanel-sur-Morges et de Colombier. Elle assume le suivi pédagogique des élèves de 5-6P et assure un tutorat pour les nouvelles et nouveaux enseignant-e-s. Elle s'occupe également des projets culturels.

Trois secrétaires :

- Mme Nicole Page, secrétaire de direction
- Mme Catherine Léonardi et
- Mme Marianne Jaccaud

viennent seconder cette équipe dans la gestion administrative.

### **3. PROJETS D'ÉTABLISSEMENT**

#### **HAGIR : Cellule d'action en cas de harcèlement**

Nos cellules d'action Hagir pouvant intervenir dans tous les collèges continuent à fonctionner pour prévenir et réguler essentiellement les situations d'intimidation.

Elles ont été activement sollicitées pour les degrés 3-8P. Une collaboration très étroite avec les parents ainsi qu'une vigilance importante des enseignant-e-s permettent de réguler la majorité des situations.

Nous continuons à développer des actions en terme de prévention primaire : les ateliers arc-en-ciel pour les élèves de 3-4P et le groupe Palo Alto qui consiste à outiller les enfants harcelés, par exemple.

#### **Les ateliers « accords toltèques »**

Les ateliers sont animés par nos deux médiatrices et ont comme mission de travailler sur le bien vivre ensemble, la gestion de ses émotions et le développement de l'empathie.

#### **Journée culturelle : « Morges Est au musée »**

La deuxième édition de cette grande manifestation réunissant tout l'établissement a eu lieu le 14 septembre 2023.

La volonté de la direction des écoles est de faire découvrir les lieux de culture, les rendre accessibles et de développer un sentiment d'appartenance à sa région. L'aimer et la respecter.

De nombreux lieux de culture morgiens (musée Paderewski, musée Alexis Forel, l'Expo Fondation Bolle, la Maison du Dessin de Presse, l'Espace 81, la Maison de la Rivière, le théâtre de Beausobre, le théâtre des Trois P'tits Tours, le château de Morges et ses musées) ont à nouveau ouvert leurs portes aux classes de notre établissement.

Les élèves de 1 à 4P ont participé à un atelier le matin, ont pique-niqué et sont retournés en classe dans l'après-midi.

Les plus grands élèves de 5 à 8P ont profité de deux ateliers durant cette journée. Ils ont également pique-niqué et se sont réunis de 15h30 à 16h00 dans les jardins du château de Morges pour chanter l'hymne de l'établissement et participer à une partie officielle avec la présence des autorités locales et cantonales.



©Rainer Sohlbank

Nous remercions chaleureusement tous les partenaires sans qui cet événement n'aurait pu avoir lieu.

## **Eco-school**

Ce programme international de labellisation et d'éducation au développement durable (EDD) permet aux établissements scolaires de s'engager vers un fonctionnement plus durable tout en encourageant les jeunes à jouer un rôle moteur dans la société.

Dans nos 8 collèges, dont certains ont été labellisés, les projets mis sur pied se poursuivent et d'autres ont vu le jour.



## **2-4 km de Lausanne**

Cet événement s'est déroulé le 29 avril 2023. Il a rassemblé plus de 700 élèves entourés d'enseignants et bénévoles. Les élèves ont couru soit dans la catégorie « courir pour un petit plaisir », soit par catégorie d'âge.

Cet événement sportif intense et chaleureux a permis de favoriser les liens entre les familles et l'école.

## **Histoire de Mots**

Cette action vise à favoriser l'acquisition de la lecture.

Des épreuves testant le niveau d'acquisitions des prérequis à la lecture et destiné aux élèves de 3P ont été renouvelées et ont été menées conjointement avec les logopédistes du service PPLS.

Un suivi et des actions importantes sont menées afin de soutenir les enfants en identifiant leurs difficultés.

## **Concept 360°: état des lieux**

Après trois ans de travail, de réflexions et de réunions, le Comité de pilotage a terminé son travail en ouvrant la plateforme 360 aux enseignants de l'établissement pour une première phase d'appréciation. Cette même version du concept 360 a été envoyée au Département au courant du mois de décembre pour validation.

## **Travaux dans les collèges**

Les travaux de rénovation du nouveau collège de Chanel avancent selon le programme. Un emménagement dans les nouveaux locaux est prévu en juillet 2024.

## **4. ACTIVITÉS CULTURELLES**

Un conte « musical », « les couloirs du temps », joué par les 7P a été mis sur pied au printemps. Cinq représentations ont été données à la satisfaction de tous.

### **Spectacles au théâtre de Beausobre**

Les élèves de 5-6P ont assisté au spectacle « Amélie Melo » le 16 janvier 2023 présenté par la compagnie l'Efrangeté.

Les élèves de 3-4P ont assisté au spectacle « Tout bêtement » le 6 février 2023 présenté par la compagnie Cantamisù.

Les élèves de 7-8P ont assisté au spectacle « Boucle d'Or » le 27 février 2023 présenté par Alain Borek Le Cabinet Créatif.

### **Sorties et courses d'école**

Toujours très encouragées et valorisées par la direction, 67 sorties sportives, entre autres à la patinoire et à la piscine, ont été organisées par les enseignant-e-s.

Quant aux 63 sorties culturelles organisées, choisies parmi les richesses qu'offre le canton de Vaud, les élèves ont pu, par exemple, participer à des ateliers à l'EPFL, découvrir les sciences à l'Unil, le festival BDFIL à Lausanne, visiter l'Alimentarium à Vevey, le musée du jeu à La Tour de Peilz, le musée Alexis Forel à Morges, la cathédrale de Lausanne, l'exposition « ressources » à Rossinière, le musée de la photographie à Vevey, etc. Cette année à nouveau, quelques classes se sont rendues à l'événement des « Livres sur les quais » à Morges.

L'enseignement à l'extérieur étant encouragé, plusieurs classes ont pu profiter du canapé forestier d'Echichens afin de sensibiliser les enfants au respect de la nature et au triage des déchets. Ils y découvrent par la même occasion la faune et la flore locales, y font des expériences en nature, jouent, écoutent des histoires, pique-niquent.

Et n'oublions pas de mentionner les courses d'école dont chaque classe a pu profiter à la grande joie des élèves.

### **Sentier Nature de Morges**

La Ville de Morges et La Maison de la Rivière ont offerts à chaque classe de 5P une sortie pédagogique « le monde enchanté de l'étang » en automne. Les élèves ont pu durant trois heures découvrir, explorer et gérer un étang et ses richesses. Cette animation était encadrée par une animatrice ou un animateur de La Maison de la Rivière. Pour le plus grand plaisir des élèves, deux autres sorties suivront qui sont prévues au printemps et en automne 2024.

### **Joutes**

La météo a été clémente et a permis l'organisation de toutes les joutes :

- Pour les 5P le 31 mai 2023 au collège du Petit Dézaley
- Pour les 6P le 7 juin 2023 au collège du Petit Dézaley
- Pour les 1-2P le 8 juin 2023 au Parc de Vertou
- Pour les 3-4P le 14 juin 2023 au collège d'Echichens.

## Promotions

Les promotions des écoliers de 8P se sont déroulées la matinée du 30 juin 2023 dans la salle de gymnastique provisoire de Chanel animées par diverses présentations des élèves et la remise de leurs livrets scolaires. Tous nos meilleurs vœux pour la suite de leur scolarité les accompagnent !

## **5. ACTIVITÉS DE PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ**

L'équipe est constituée de :

- Mme Myriam Corthésy, directrice
- Mme Chloé Cevey, déléguée
- Mme Anne Séchaud, médiatrice
- Mme Fabienne Kahn, enseignante
- Mme Véronique Duc, infirmière scolaire
- Mme Karen Requena, infirmière scolaire
- Mme Sandra Boudonnat, psychologue au service PPLS de Morges
- M. le Dr Claude-André Mayor, médecin scolaire

Elle se réunit pour échanger de manière générale sur le climat d'établissement et construire des projets de prévention visant à promouvoir la santé.

Education sexuelle	Profa	3P, 6P, 8P et CRPS	Avril, mai et juin
Prévention routière	Police Région Morges	1-2P, classes morgiennes	Septembre
Violence et conflits, réseaux sociaux	Police Région Morges	7P et 8P	novembre
Prévention routière	Police Région Morges	3 à 6P, classes morgiennes	novembre
Prévention routière (vélo et ses dangers)	Police Région Morges	7P et 8P	mai
Prévention routière (trottinette et ses dangers)	Police Région Morges	5P	mai
Prévention routière	Gendarmerie vaudoise	1 à 6P, classes villageoises	novembre

## **6. CONCLUSION**

L'année 2023 aura été une année riche en moments partagés ensemble avec tous les élèves de l'Etablissement à travers les différentes rencontres et journées événements tels que « Morges Est au Musée », la participation des trois-quarts des élèves à la course des 2-4 km de Lausanne, Morges Bouge, ainsi que diverses autres activités.

Se rassembler, construire des liens et surtout travailler sur ceux-ci afin qu'ils soient positifs et constructifs.

  
Myriam Corthésy  
Directrice

## Rapport d'activités 2023 de l'Établissement primaire de Morges Ouest

Lors de la rentrée d'août 2023, l'Établissement primaire de Morges Ouest a accueilli **997 élèves** (+29) provenant des communes de Morges, Lully, Tolochenaz, Chigny et Vufflens-le-Château qui ont été répartis dans 52 classes (+1) de 1P à 8P. L'effectif global des classes a été placé assez bas lorsque cela était possible (19,15 de moyenne).

L'enseignement est assuré par **100 enseignant-e-s** qui sont encadrés par le Conseil de direction composé de trois doyennes, **Magali Cretegy** qui a remplacé **Annelise Wyss** en août, **Lise Vermot**, **Anne-Laure Amato**, d'un doyen, **Pierrick Schopfer** et du directeur, **Fabien Descoeudres**.

Nos élèves bénéficient également du soutien de **7 enseignantes spécialisées** ainsi que de **11 assistant.e.s à l'intégration**.

Le Secrétariat se compose de deux secrétaires et de deux apprenties, accueillantes et efficaces, **Mmes Karolane De Saint-Félix**, **Isabelle Carusone**, **Rita Berisha** et **Malika Sayeh**.



### Répartition des élèves par cycle, degré et collège

Par cycle:				Par collège:	
1P	128			Vufflens	79
2P	127	255		Tolochenaz	73
3P	130			Lully	84
4P	122	252	522	Petit-Dézaley	238
5P	113			Vogéaz	56
6P	133	246		J.Dubochet	219
7P	103			Burtignière	248
8P	112	215	475		
<b>Total</b>			<b>997</b>		

Suite à l'année 2022 marquée par la guerre en Ukraine et l'arrivée d'élèves ukrainiens dans nos classes, nous avons pu conserver deux groupes d'accueil (4 matinées), l'un dans le Collège du Petit-Dézaley pour les élèves de 1P à 6P et l'autre dans le Collège de la Burtignière (2 matinées + intégration) pour les élèves de 7P et 8P.

L'année 2023 a également été marquée par la rédaction du Concept 360° de l'Établissement sur la Plateforme cantonale et à sa remise au Département pour validation en décembre 2023. Les prévisions du nombre d'élèves à la rentrée 2024-2025 sont en hausse. Nous attendons les inscriptions formelles de tous les 1P avant de stabiliser les chiffres.

## Promotion de la santé et prévention en milieu scolaire (PSPS)

Lors de l'année 2023, Thomas Berset a repris le poste de référent PSPS laissé temporairement vacant par Valéryne Fontolliet. Il prend également le poste de référent Durabilité pour l'Établissement, thème qui rejoint la PSPS. Deux médiatrices motivées complètent l'équipe avec M. Mayor.

Dans la première partie 2023, les classes de Dubochet, de Lully et de Tolochenaz ont pu poursuivre leur **projet à la ferme**.

Dans le deuxième semestre 2023, les classes du Petit-Dézaley, de Vufflens-le-Château (excepté la 1-2P de VU) et de la Vogéaz ont pu débiter l'école à la ferme. Les visites à la ferme permettent à nos écoliers de rencontrer le monde rural et paysan en se souciant de la provenance de nos produits locaux et du bien-être animal. Ces visites permettent aussi de réaliser le cycle des saisons et de comprendre le rythme de la biodiversité nécessaire à la terre. Par ailleurs, les déplacements pédestres favorisent aussi la cohésion de groupe et la préparation à **la marche d'Établissement** qui aura lieu le vendredi 24 mai 2024. Le pique-nique de midi aura lieu sur les terrains de football de Tolochenaz de même qu'une « flashmob ».

**Les jardins du collège de Dubochet** ont été mis en place et sont opérationnels. Les élèves ont pu participer à la mise en place des plantes décoratives et des plantes comestibles. Des dégustations ont lieu au fil des saisons. Idem pour **les jardins du Petit-Dézaley** qui ont été remis en route et repensés grâce à la collaboration avec l'Office de la Durabilité de la ville de Morges.

La volonté de repenser l'aménagement des cours de récréation a été communiquée à la Ville de Morges.

Pour finir, du **matériel pour jouer à la récréation** va être acheté pour le collège de Tolochenaz via le Programme de promotion de l'activité physique et de l'alimentation équilibrée (PAPAE).



## Médiation

Mmes Légeret et Juilland sont les deux médiatrices de l'Etablissement.

Elles ont démarré en septembre 2022 un CAS en "promotion de la santé et prévention en milieu scolaire avec option médiation scolaire" à la HEP qui se terminera en avril 2024. Elles sont satisfaites de cette formation qui leur donne une base théorique et des outils à utiliser lors de leurs séances de médiation avec les élèves.

Au début de chaque année scolaire, elles se répartissent les différents bâtiments pour aller se présenter et expliquer en quoi consiste leur tâche.

Elles sont intervenues dans différentes situations, par exemple lors de conflits entre élèves, de situations personnelles difficiles ou au sein d'un groupe classe.

A la rentrée 2023, une permanence de médiation a été ouverte au collège du Petit-Dézaley. Elle est ouverte une semaine sur deux, pendant une heure. Pour l'instant, le projet est une réussite car toutes les tranches horaires à disposition ont été utilisées.

Elles font partie de l'équipe PSPS de l'Etablissement et participent également aux réseaux pluridisciplinaires.

## Commission culturelle

Cette année, nous avons encore reconduit la collaboration avec le Théâtre de Beausobre.

C'est toujours un plaisir de travailler avec les collaborateurs du Théâtre qui nous accueillent à chaque représentation. De plus, nous assistons à chaque fois à des spectacles de qualité, sélectionnés avec soin.

**Le 16 janvier 2023**, les 5-6P, ont assisté au spectacle « Amélie Mélo ».

Dans cette histoire, deux voisins Odile et Roberto. Aucun des deux ne connaît le deuxième prénom de l'autre, ni sa couleur préférée et encore moins son dessert favori. Odile s'en fiche que Roberto soit plus maladroit qu'un manchot avec des gants de boxe et Roberto n'a même pas remarqué qu'Odile est plus sèche qu'un läckerli oublié au fond d'un tiroir. Leurs vies sont tranquilles, organisées et parfaitement ennuyeuses. Jusqu'au jour où Amélie Mélo emménage dans leur quartier.



**Le 6 février 2023**, les 3-4P ont assisté à la représentation de « Tout bêtement ».

A mi-chemin entre un conte poétique et un bestiaire musical, *Tout bêtement* est un spectacle chanté et parlé où les acteurs et musiciens jouent masqués. Vous y trouvez un lapin pressé, un cheval harassé, un hippopotame le cœur gros, un souriceau fort costaud, et aussi des oies audacieuses, une baleine malicieuse, un poisson conteur, des singes songeurs...

Un voyage fantastique au pays de la poésie, pour toutes les petites bêtes, et les grandes aussi !

**Le 27 février 2023**, c'est au tour des 7-8P de se rendre au Théâtre pour assister au spectacle de « Boucle d'or ».

Mais qui est donc Boucle d'or ? Et ces ours ? Le conte bien connu laisse ouvert toutes les interprétations. Alain Borek invite à le rejouer ensemble, à travers un spectacle interactif qui évolue en fonction des choix du public.



Au nom de tous les élèves et des enseignants, le Conseil de Direction de l'Établissement de Morges Ouest remercie l'ASIME de son soutien financier.

Les élèves ont la chance de pouvoir accéder à la culture et franchir les portes d'un théâtre, d'un cinéma ou encore d'un musée.

## **Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication**

### **Animation dans les classes, réalisation de projets**

- Robotique et programmation sur les automates Bluebot, les robots Thymio, premiers pas en codage avec les jeux Square City, jeu du tri et jeu du robot
- Création de cartes de vœux (Noël, Pâques, fête des mères, fête des pères)
- Création de journaux de classe
- Organisation du concours Castor Informatique (7-8P)
- Prévention et charte informatique
- Animation « Action Innocence » et accompagnement des élèves dans l'utilisation responsable d'Internet (identité numérique, cyber-harcèlement, réseaux sociaux)

### **Soutien aux enseignants**

- Accompagnement dans la préparation de projets de classe en lien avec l'informatique et en lien avec les nouveaux moyens d'enseignement
  - Enregistrements sonores en français
  - Repérage dans le plan, pixel paravent en mathématiques
- Accompagnement dans la découverte d'Education Numérique, participation aux formations et accueil des formatrices
- Accompagnement dans la mise en place de technologies d'aide pour les élèves, participation aux réseaux, création des comptes EDU-VD et OneDrive des élèves ainsi qu'installation des certificats de sécurité (Zscaler, Umbrella) et installation des imprimantes.
- Conseils et précisions concernant l'utilisation d'iCloud et des tablettes en classe pour permettre aux enseignants de répondre aux questionnements des parents.

- Accompagnement dans l'utilisation des outils proposés par le canton, et notamment...
  - Connexion au wifi Edu-VD,
  - Installation des filtres de contenu ZScaler et Umbrella
  - Utilisation de NEO, PAREO, etc...
  - Premiers pas avec une tablette, installation des App, gestion des données

### Technique

- Organisation de la répartition des ressources numériques dans l'établissement
- Réception et distribution des tablettes, Apple Pen et clavier pour Education Numérique
- Installation d'Apple TV dans les nouvelles classes équipées de TBI
- Commandes de matériel
- Collaboration avec le CIPEO pour la résolution des problèmes techniques
- Contact avec le technicien chargé de la mise à jour du Wifi à la Burtignière
- Contacts avec Graphax (réparation des photocopieurs)
- Suivi de l'installation des TBI à Lully, installation des Apple TV dans les salles, commande des tablettes, accueil des questions des enseignantes, aide à l'utilisation des écrans et conseils pratiques
- Présentation du nouveau matériel technique aux enseignants : utilisation du TBI, Apple TV, tablettes

### Formation personnelle

- Participation aux groupes Teams des RI, personnes ressources cycle 1 et 2 du canton
- Formation Personnes Ressources C2, Education numérique cycle 1

### Education physique

**Patinoire** : dès janvier, nous avons pu, comme annoncé, bénéficier de la glace avec nos classes, à raison de 3-4 fois pour chacun. Cependant, nous n'avons pas organisé nos joutes de hockey à Pâques en raison de la disponibilité incertaine de la patinoire mais avons organisé un tournoi de hockey en salle en décembre 2022 à la place.



**Athlétisme** : durant les leçons, nous prenons les résultats de 6 disciplines (endurance, sprint, lancer, sauts longueur + hauteur, perches) qui comptent pour une moyenne de classe aux joutes (meilleure classe récompensée) et pour un classement individuel (3 meilleurs élèves récompensés).

**Joutes** : les joutes ont eu lieu en juin, une matinée pour chaque volée 2P à 8P sur les terrains de Tolochenaz.

Pour les 2P à 6P, elles se sont déroulées sous forme de postes, parcours d'obstacles, estafettes, chorégraphie, biathlon. Des élèves de 8P ont été "recrutés" pour s'occuper du bon déroulement de chaque poste, ils étaient entre 2 et 8 élèves afin d'entourer les plus jeunes et leurs maîtres. Cette formule s'est avérée très satisfaisante pour tout le monde.

Les 7P et 8P ont eu des tournois d'ultimate et de foot.

**Parcours d'obstacles** : du 15 au 21 décembre 2023, les élèves sont venus faire le parcours d'obstacles sur leurs doubles périodes en salle de gym, ainsi que certains maîtres qui se sont aussi lancés ! La moyenne de classe sera prise en compte avec les joutes d'été et l'athlétisme.

### **Les défis pour la suite**

- Définir les besoins en locaux à l'horizon 2030
- Réfléchir à l'aménagement des préaux scolaires
- Développer la mobilité douce au sein des collèges
- Favoriser le bien-être au travail pour toutes et tous !

### **Ont participé à ce rapport :**

Anne-Laure Amato, doyenne et responsable de la Commission culturelle ; Thomas Berset, délégué PSPS ; Amandine Robin, animatrice informatique ; Mme Marilyne Montavon, répondante d'éducation physique et Fabien Descoedres, directeur.

# Etablissement secondaire de Morges Beausobre

# RAPPORT ANNUEL

## sur les activités de l'établissement en 2023

*Le masculin est utilisé au sens générique pour améliorer la fluidité des textes ;  
il désigne les enseignantes et les enseignants.*

### 1. EFFECTIFS

Au 1<sup>er</sup> octobre 2023, l'établissement comptait 768 élèves, répartis dans 40 classes, 6 doyens et 105 enseignants (68,3 ETP). Les horaires n'ont pas subi de modifications malgré l'entrée en vigueur du nouvel horaire CFF, soit 08h00-12h05 et 14h05-15h40, voire 16h25 pour la dernière période de la journée.

	ANNÉES ET VOIES	NOMBRE D'ÉLÈVES	NOMBRE DE CLASSES
9 <sup>e</sup>	voie pré-gymnasiale	125	6
9 <sup>e</sup>	voie générale	122	7
10 <sup>e</sup>	voie pré-gymnasiale	137	6
10 <sup>e</sup>	voie générale	112	7
11 <sup>e</sup>	voie pré-gymnasiale	133	6
11 <sup>e</sup>	voie secondaire générale	125	7
ACC	Classe d'accueil	14	1
		<b>768</b>	<b>40</b>

### 2. ACTIVITES

#### 2.1 ACTIVITES CULTURELLES

Des livres à la culture il ne faut qu'un pas. C'est en ce sens qu'a eu lieu le traditionnel « Silence, on lit ! » à Morges Beausobre durant le mois de janvier. Pendant une semaine et à raison d'un quart d'heure par jour les élèves ont été contraints de se délecter de récits épars en une lecture individuelle.

Pour les moins intrépides dans cet art solitaire, notre bibliothécaire s'est tenue à leur disposition pour les orienter dans le choix d'un ou de plusieurs livres. Cette année, le nombre de prêts a bondi passant de 11'933 en 2022 à 14'706 prêts.

Ainsi, le travail acharné de désherbage, de renouvellement et de réorientation sur des lectures peut-être plus séduisantes pour des lecteurs débutants comme les mangas, les lectures express mais aussi les lectures pour élèves dyslexiques ou bilingues a fait son œuvre et rejoint son public.

Ce lieu, nouvellement pourvu d'un règlement, fut aussi un lieu de vie avec de nombreuses activités comme le journal de la Saint-Valentin, Stop aux discriminations (cours textes rédigés sur des galets) ou encore le Biblio Club. Les activités ont aussi été réalisées au-delà des murs, quelque peu jaunies par les années, d'aller à la rencontre des jeunes lecteurs.

Outre l'accueil des élèves de 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> à Morges Beausobre pour le prêt, l'intention incarnée par la commission bibliothèque a été de relier les générations entre elles et de tisser, à l'image du texte, un lien entre les élèves de 11<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> de l'établissement de Morges Est. Pour toutes ces activités et quand l'embellissement du lieu le nécessitait la bibliothèque a pu compter sur la manne des autorités pour accompagner au mieux, ne serait-ce que dans la décoration des lieux et l'accompagnement des activités.

User les pages mais aussi user d'une citoyenneté active, réfléchie et, nous l'espérons, digne et profondément humaine. Sur cette inclination, le Parlement des jeunes est intervenu dans les classes de 11<sup>e</sup> pour mobiliser nos élèves à la res publica.

Dans cette même perspective, le conseil des délégués, via sa présidente et la mobilisation d'un délégué au sein de chaque classe, a pu prendre part à la vie de l'établissement en s'exprimant sur les rafraîchissements des couloirs du B2 mais aussi en projetant une journée internationale de la cinquantaine de nationalités que compte l'établissement.

Dans cette même lignée mais pour célébrer le rituel de passage qu'est le certificat, le traditionnel bal des 11<sup>e</sup> a été organisé avec le soutien de l'ASIME pour la partie financière.

## **2.2 ACTIVITES SPORTIVES (REDACTEUR : M. XAVIER CHARPIGNY, CHEF DE FILE)**

L'année sportive 2023 à Beausobre a été marquée principalement par le retour des camps de ski alpin. Grâce à l'ASIME, ce moment central dans la vie des élèves durant leur passage au collège a pu revoir le jour. Les élèves de 9<sup>ème</sup> sont partis dans différentes stations des Alpes suisse entre janvier et mars. Les classes ont été réparties de la manière suivante : 4 classes à Leysin, 6 classes à St Luc et 4 classes à Gryon. Les élèves ont vécu une semaine riche en émotion, aussi bien sur les pistes de ski alpin, qu'à la piscine ou encore lors des veillées.

Au printemps, pour la troisième année consécutive, l'activité cirque sur le thème de la mobilité a été reconduite pour les élèves de 9<sup>ème</sup>. Monsieur Klink du cirque Coquino a coaché les élèves pour leur permettre de créer des mini-chorégraphies sur les vélos acrobatiques. Les jeunes équilibristes ont également pu tester leur stabilité sur différents engins du type solo-wheel et tandem.

En avril, les élèves de 10<sup>ème</sup> ont vécu un nouveau tournoi de « multisports ». Ce sport inédit à Beausobre a permis aux jeunes Morgiens de s'affronter dans une activité originale et intense. Cette discipline permet d'alterner le football, le basketball et le handball. Ce nouvel événement a particulièrement été apprécié. Les élèves de 9<sup>ème</sup> ont participé au tournoi annuel d'unihockey. Après avoir entraîné ce sport avec leur classe durant plusieurs semaines, c'est en équipe de 5 qu'ils ont tenté de monter sur le podium.

Les joutes sportives des 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> se sont déroulés sous la chaleur et le soleil du mois de juin. Tout d'abord, les élèves de 9<sup>ème</sup> ont participé à une course d'orientation dans la forêt d'Apples. Par équipe de 3, ils ont tenté de trouver le maximum de postes placés dans les bois par leurs enseignants d'EPH. Ils se sont affrontés ensuite à 6 contre 6 dans un tournoi de handball dans la salle omnisport de Beausobre. Les joueurs

et joueuses les plus soudés ont réussi à grimper sur le podium et ainsi de recevoir les prix offerts par l'ASIME.

C'est au parc des sports et à la piscine de Morges, que les 10<sup>ème</sup> ont, quant à eux, vécu un tournoi mêlant trois sports : football, beach-volley et water-polo. Alternant sur la journée complète ces trois disciplines, les élèves ont donné leur maximum pour tenter de hisser leur classe sur le podium.

En marge des activités sportives les élèves de 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> ont également pris part au traditionnel et non moins palpitant trophée de Beausobre. Les jeunes Morgiens ont dû faire preuve de ruse et d'esprit d'équipe pour tenter d'arriver à bout des différentes épreuves proposées par leurs enseignants.

En septembre se sont déroulées les courses d'école. Comme les années précédentes, les enseignants titulaires d'une maîtrise de classe ont pour beaucoup d'entre eux fait le choix de mettre en place des activités au thème sportif (randonnée, luge d'été, Jump Park,...).

Durant l'automne, les nouveaux élèves de 9<sup>ème</sup> ont pu découvrir l'ambiance et les enjeux des tournois sportifs de Beausobre au travers d'un tournoi de basket. En équipe de 5, les joueurs et joueuses ont donné leur maximum pour rapporter des points à leur classe. Les élèves de 10H ont quant à eux, disputé un tournoi de tchoukball dans les salles de gym de Beausobre aménagées en trois terrains pour l'occasion. Entraînés par leur maître de gym depuis plusieurs semaines, les adolescents ont marqué des points à la force des bras pour essayer de gagner leurs nombreux matchs.

En fin d'année, le tournoi de volley 11<sup>ème</sup> a été organisé dans les salles de gym de Beausobre. Les élèves se sont préparés avec entrain pour le tournoi et ont réalisé de belles progressions collectives et techniques.

Comme ce fut le cas depuis plusieurs années, la sélection des élèves de 11<sup>ème</sup>, entraînée par M. Favre, s'est opposée à l'équipe des enseignants lors du traditionnel match maîtres-élèves de volley. Cette année l'équipe des élèves, ayant atteint un niveau spectaculaire, n'a laissé aucune place au suspens en s'imposant 2 sets à zéro. Les élèves et les enseignants présents dans le public ont été ravis de cette victoire pour la deuxième année consécutive. Ils ont pu acclamer leur vainqueur avant de partir en vacances de Noël.

Enfin, tout au long de l'année le sport scolaire facultatif a permis aux élèves motivés par les nouvelles expériences sportives, de vivre des moments ludiques aux côtés de moniteur désireux de partager leurs connaissances.

### **2.3 PROMOTION DE LA SANTE**

Comme chaque année, l'établissement a reconduit les activités de « Bouge ta classe » qui permettent à toute une volée de se mesurer sportivement durant les récréations en omnisports avec, à la clé, le fait de recevoir une pomme de la région. Exercices physiques et alimentation sont dès lors réunis et soutenus par la promotion de la santé en milieu scolaire (PSPS).

Au côté de ces éléments de prévention se trouve aussi l'infirmière scolaire, Mme Véronique Duc, qui, hormis le fait d'être présente la plupart du temps pour les élèves souffrant de maux passagers, a été grandement mobilisée devant les situations très complexes auxquelles l'établissement est dorénavant concerné : absentéisme, besoins de santé particuliers, violences intra-familiales, accompagnement de jeunes en difficultés par exemple.

En sus de ces prestations, accolé à l'infirmier, notons aussi la présence de la dentiste scolaire et les contrôles dentaires et prophylactiques de qualité.

## 2.4 MESURES SOCIO-EDUCATIVES

Le travail du corps enseignant est, certes, assimilé à l'instruction mais il est aussi en lien avec l'aide à l'éducation des élèves. L'établissement, depuis de nombreuses années, a initié des politiques locales pour accompagner les jeunes qui nous sont confiés vers les règles du vivre ensemble.

Pour ce qui est des violences entre élèves, la dernière étude de victimation en Suisse romande stipule que 10% des jeunes de 15 ans sont touchés par le harcèlement dit conventionnel et environ 4% le sont par du cyberharcèlement. Cette relation asymétrique d'un élève devant un groupe d'élèves.

Si ces pourcentages sont relativement constants, il n'en est pas de même des mesures déployées par le département, tant au niveau de la prévention que de la lutte contre ces relations asymétriques d'élèves contre un élève, comme le démontre l'efficacité d'une cellule d'intervention nommée As de Pik qui n'a pas chômé.

Désirant faire travailler les élèves au respect de la diversité et relier la mission éducative du corps enseignant avec les dynamiques de prévention des acteurs scolaires (infirmière, PSPS, médiation, éducateur en milieu scolaire) et institutionnels (PRM, CET), l'établissement a pu compter sur le concours de l'ASIME et l'aide de la commune pour faire travailler les élèves à la conception d'une fresque en 2024 sur la thématique de la rumeur.

Les bourses déliées ou presque, ce fut donc avec joie que l'ensemble des élèves de 9<sup>ème</sup> se sont mis en réflexion, accompagnés de leurs enseignants d'arts visuels et d'enseignants d'autres branches, pour réaliser des dessins, des peintures en lien avec cette thématique mais aussi éprouver les conséquences de ces petits ou grands mots sur autrui.

Afin de les accompagner dans cette démarche, le PSPS, la file d'arts visuels, une didacticienne de la HEP Vaud, une vingtaine d'enseignants accompagné d'une artiste spécialement sélectionnée, Mme Tami Hopf, ont commencé à travailler sur une œuvre chorale qui sera réalisée en juin 2024. Du fait de l'engagement des autorités communales cette prévention des « mains en passant par la tête en direction de l'autre » concernera trois fresques à venir sur une même modalité avec une modalité du vivre ensemble différente, chaque fois différente, chaque fois discutée avec le conseil des délégués.

D'une prévention à une autre, l'établissement a pu compter cette année encore sur l'engagement sans failles de la Police Région Morges, non dans une perspective de garde-chiourme de lois érigées en dogmes mais dans la nécessaire main tendue vers une jeunesse citoyenne en devenir dont l'éducabilité n'est plus à démontrer.

Interventions dans les classes des 9<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> année pour le rappel des impératifs de la loi sur la circulaire routière mais aussi des impératifs du vivre ensemble intra-muros et même sur pistes avec la présence de la PRM durant une journée dans deux camps de ski des 9<sup>ème</sup>.

Associé à ces préventions, la cellule PSPS de l'établissement a reconduit et fait intervenir différentes préventions que les infrastructures du CUBE et du Théâtre ont permis d'envisager. Ainsi, par exemple, les élèves de 10<sup>ème</sup> ont le eu le privilège de visionner et de travailler sur le racisme en compagnie de la réalisatrice du documentaire « Je suis Noires » sélectionné au FIFDH, Mme Rachel M'Bon ou encore de s'interroger

sur les dérives environnementales de nos sociétés modernes en dialoguant avec M. Hervé Pfister réalisateur d' « Un monde sous vide », gentiment convié par le Festival du Film Vert soutenu par le ville.

Ces activités qui amènent une plus-value et un ancrage dans la relation à l'autre sont toutes essentielles, tout comme l'est la définition d'un projet pour la transition vers le monde professionnel. Au terme pédagogique d'éducabilité vient s'ajouter celui de plasticité, non esthétique mais humaine, dans la perspective d'insertion dans notre société dont les atours peuvent parfois rebuter à s'y inscrire, la transition faire peur et les projections rester difficiles pour des jeunes de 15 ans.

Pour aider nos élèves, hormis la présence de journées ritualisées comme la Journée Osons tous les métiers en 9<sup>e</sup> année ou les stages obligatoires en 10<sup>e</sup> année, l'établissement peut dorénavant compter sur la présence d'un FabLab grâce à l'engagement des édiles, laboratoire du faire qui permet de toucher des jeunes, non encore au fait de leur projet professionnel, peuvent se frotter à une nouvelle manière de créer des artefacts en tous points similaires à ce qui peut se faire dans le secteur économique des machines-outils pour lequel la Suisse est reconnue.

Enfin, dans cette même voie la prestation LIFT a accompagné une dizaine de jeunes dans le fait de se familiariser avec le milieu professionnel de manière primesautière par des heures hebdomadaires au sein d'entreprises partenaires. Cette possibilité, envisagée de concert avec les familles, les maîtrises de classe et le conseiller en orientation professionnel, rencontre, année après année, plein succès et a permis à deux jeunes de trouver un apprentissage à la suite de leur travail.

La visite du Rotary et de la Jeune Chambre Internationale de Morges est venue annoncer la fin de ce parcours scolaire pour faire dialoguer les élèves avec les impératifs et les conditions nécessaires à une transition vers un nouveau contexte, riche et protéiforme.

\*\*\*\*\*

Cyril Mignot, directeur

### INTRODUCTION

Une année 2023 durant laquelle la bibliothèque a continué de remplir son rôle à la fois culturel et social.

La bibliothèque est toujours bien fréquentée, plus particulièrement durant les récréations et entre 12h50-14h00. Durant les pauses de midi, un grand nombre d'élèves restent sur place pour étudier, mais également pour consulter et emprunter des ouvrages ou encore réaliser des travaux scolaires en utilisant les ordinateurs.

En plus des élèves de Beausobre, la bibliothèque autorise les élèves de Chanel à faire des emprunts. Cependant, ils n'ont plus la possibilité de rester sur place depuis août 2023. En effet, c'est plus d'une cinquantaine d'élèves qui s'installaient sur place, ce qui, en matière de logistique, n'était plus gérable.

La bibliothèque a proposé de nouvelles activités dont un *Club de lecture* qui se réunit tous les 2 mois. Il y a également eu un partenariat avec plusieurs établissements du primaire pour l'activité *Lire à deux*. 7 classes de 11<sup>e</sup> de Beausobre ont fait la lecture à des élèves de 3-4P.

En parallèle, un inventaire complet des lectures de classe a été entrepris durant la pause estivale. La liste a été mise à jour et partagée auprès du corps enseignant.

Finalement, deux règlements ont été rédigés : le premier pour les élèves et le second pour les enseignant-e-s. Ces documents ont été validés par la Direction et sont disponibles sur le Sharepoint ainsi que la page web de la bibliothèque. L'objectif est de clarifier les prestations de la bibliothèque, afin de diminuer le nombre de demandes ne faisant pas partie du cahier des charges, comme la garde d'élèves, les rattrapages de test ou encore les demandes de photocopies.

### LES COLLECTIONS

Les collections de la bibliothèque ont un grand besoin de renouvellement. En effet, une partie des ouvrages sont anciens et en mauvais état. C'est pourquoi en plus du budget de base, une demande de budget extraordinaire a été faite auprès de la Coordination des bibliothèques scolaires vaudoises. Ce supplément a permis de faire plus de rachats et de procéder à une opération de tri plus conséquente que l'année précédente.

En plus de ce tri, plusieurs nouvelles collections ont vu le jour :

- Livres « français débutant », niveaux A1 à B2 : une vingtaine de livres ont été achetés. La collection est en cours de développement. Les propositions d'achat sont les bienvenues !
- Lecture Express (romans de moins de 100 pages).
- DYS (romans adaptés aux dyslexiques).

En ce qui concerne les langues étrangères, une demande d'abonnement a été faite auprès de Bibliomedia afin de recevoir en prêt 150 livres (100 en anglais et 50 en allemand). Cette alternative permet de renouveler ce fonds 1 fois par an.

La liste détaillée de ces collections se trouve également sur le catalogue en ligne : [morges.renouvaud.ch](http://morges.renouvaud.ch) (voir les sélections thématiques).

### AMÉNAGEMENT

Pour rendre les espaces plus agréables et répondre aux demandes des élèves, la bibliothèque fait l'objet de plusieurs réaménagements.

Ainsi, le coin manga précédemment confiné au fond se trouve désormais à l'entrée. L'espace est plus grand et permet d'avoir un meilleur aperçu de l'ensemble de la collection et diminuer le nombre de vols. Un travail de réévaluation des âges-cibles a également été effectué pour les mangas, afin de vérifier que le contenu est bien adapté.

Parallèlement, plusieurs « coins canapés » ont été installés à la place des étagères dédiées aux lectures de classe. Celles-ci se trouvent désormais dans le local privé à l'arrière.

Finalement, un espace dédié aux *Coups de cœur des élèves* a été créé, avec une boîte pour les suggestions d'achat.

## ANIMATIONS

Voici un résumé des animations proposées par la bibliothèque en 2023 :

- **Silence on lit** (janvier) : durant deux semaines, les élèves lisent 15 minutes en classe tous les jours.
- **Conseil des élèves de la bibliothèque** (janvier) : 10 élèves
- **Journal de la Saint-Valentin** (février) : 6 élèves
- **Stop aux discriminations** (mars) : dans le cadre de la journée contre le racisme le 21 mars, les élèves ont écrit ou dessiné un message de bienveillance sur des galets. Leurs œuvres ont ensuite été exposées. Tous les élèves étaient invités à participer. 7 classes sont venues à la bibliothèque.
- **Biblio Club** (mars) : 10 élèves ont partagé leurs coups de cœur et créés des bandeaux
- **Comprendre le classement des livres documentaires – 9e** (avril) : 8 classes
- **Trophée Beausobre** (juin) : 26 classes de 9 et 10<sup>e</sup>
- **Animation d'accueil obligatoire, enquête policière – 9e** (septembre) : 12 classes
- **Biblio Club** (octobre) : 12 élèves
- **Animation Lire à deux** (novembre) : 7 classes de 11<sup>e</sup>
- **Biblio Club** (décembre) : 12 élèves
- **Décoration de la bibliothèque et du sapin de Noël** (décembre)
- **Calendrier de l'Avent** (décembre)

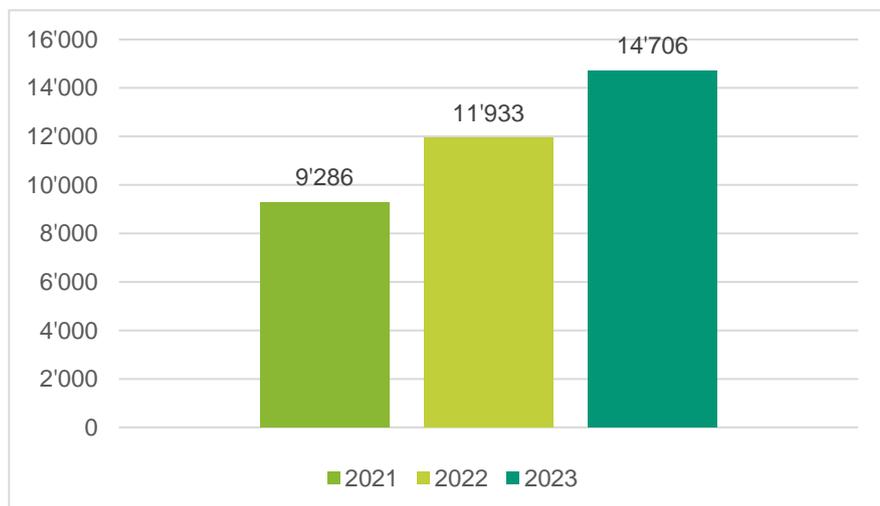
L'activité « Lire à deux », organisée avec des classes de secondaires et de primaires s'est bien déroulée. Il est envisagé de la reconduire.

## EXPOSITIONS THÉMATIQUES EN LIEN AVEC L'ACTUALITÉ

- Rétrospective des coups de cœur 2022
- Journal de la Saint-Valentin
- Journée internationale de la Femme 8 mars
- Stop aux discriminations : action contre le Racisme
- Promotion nouveautés livres documentaires
- Promotion nouveautés livres en anglais et en allemand
- Mai : mois des fiertés !
- Romans policiers dont la collection Frissons Suisses
- Coup de cœur des élèves du Biblio Club
- Sélection automnale : horreur, suspens et magie
- Promotion des romans de moins de 100 pages
- Noël et calendrier de l'Avent

## STATISTIQUES

Evolution du nombre de prêts :



- Nombre de documents total (comprend les magazines et les lectures de classe) : env. 9'130
- Nombre d'acquisition en 2023 : env. 950
- Nombre de documents éliminés des collections en 2023 : env. 1'800
- Nombre d'accueil de classe : 20
- Nombre de personne inscrites : 1'385 (comprend les élèves et les cartes classe des enseignant-e-s)
- Nombre de personne empruntant régulièrement des documents : 427

## CONCLUSION

Le nombre de prêts a bondi. Cela s'explique par le fait que le nombre d'emprunts simultanés est passé de 6 à 10 livres en août 2023. Cependant, le nombre de personnes empruntant régulièrement est en légère baisse. Les élèves de Beausobre les plus fidèles sont les 9 et 10<sup>e</sup>. Les élèves de 11<sup>e</sup> sont plus rares. En parallèle, davantage d'élèves de l'école de Chanel se rendent à la bibliothèque. Désormais, c'est une cinquantaine, contre une trentaine l'année précédente, qui utilisent régulièrement les locaux.

En conclusion, le fonds documentaire de la bibliothèque se renouvelle petit à petit. L'achat, la sélection, le tri des collections ainsi que la gestion des lectures de classe ont occupé une grande partie des journées. Les activités de la bibliothèque quant à elles se développent. Toutefois, l'accueil de classe sous la supervision des enseignant-e-s s'accroît peu. Il y a encore un travail de collaboration à faire pour que la bibliothèque ne soit plus considérée uniquement comme un simple lieu d'accueil, mais aussi de culture et de partage.

## LA BIBLIOTHÈQUE EN PHOTOS

### Aménagement d'un coin manga



### Les coups de cœur du Club de lecture